



Bulletin Officiel

N°6964 Jeudi 12 octobre 2023

www.cmf.tn

28^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUEES DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE 2

OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT – OPR - : AVIS D'OUVERTURE D'UNE OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE DE TEBOULBA « SOPAT» 3

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

TAYSIR MICROFINANCE SANS APE 2023-1 8

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 12

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU (06/10/2023)

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2022

- MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

- SOCIETE ELECTROSTAR

COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse qu'en vertu des dispositions de l'article 21 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier¹, elles sont tenues, de déposer, au conseil du marché financier et à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, ou de leur adresser des indicateurs d'activité fixés selon les secteurs, par règlement du conseil du marché financier, et ce, au plus tard vingt jours après la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable.

Lesdites sociétés doivent procéder à la publication desdits indicateurs trimestriels au bulletin officiel du conseil du marché financier et dans un quotidien paraissant à Tunis.

Ces indicateurs doivent être établis conformément aux dispositions de l'article 44 bis du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne² et aux indicateurs fixés par secteur à l'annexe 11 de ce même règlement.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées en communiquant au CMF, sur support papier et magnétique (format Word) suivant le modèle annexé au présent communiqué, leurs indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre de l'exercice comptable 2023, au plus tard le 20 octobre 2023.

AVIS DES SOCIETES				
INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS				
SOCIETE.....				
Siège social :				
La sociétépublie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au x ^{ème} trimestre				
Indicateurs :				
Trimestre de l'exercice comptable N	Trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Du début de l'exercice comptable N à la fin du trimestre	Du début de l'exercice comptable N-1 à la fin du trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Exercice comptable N-1
Commentaires				
<ul style="list-style-type: none"> - bases retenues pour leur élaboration ; - justifications des estimations retenues pour la détermination de certains indicateurs ; - exposé des faits saillants ayant marqué l'activité de la société au cours de la période considérée et leur incidence sur la situation financière de la société et des entreprises qu'elle contrôle ; - justifications des éventuels écarts par rapport aux prévisions déjà publiées ; - informations sur les risques encourus par la société selon son secteur d'activité. 				
Si les indicateurs publiés ont fait l'objet d'une vérification de la part de professionnels indépendants, il y a lieu de le mentionner et de publier l'avis complet de ces professionnels.				
La société peut publier d'autres indicateurs spécifiques à son activité, en plus de ceux mentionnés à l'annexe 11 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne, à condition de : <ul style="list-style-type: none"> - définir clairement ces indicateurs, au cas où ils ne relèvent pas de définition strictement comptable selon le référentiel comptable tunisien. Ainsi, tout retraitement pour déterminer de tels indicateurs doit être décrit avec publication des montants tels que retraités, comparé à la même période de l'exercice comptable précédent ; - justifier leur choix et d'expliquer leur portée ; - les utiliser de manière continue et ne pas se limiter à les publier dans le souci de donner l'image la plus favorable sur la période considérée. 				
La société doit fournir des informations sur les indicateurs ayant servi de base pour le calcul du loyer au cas où : <ul style="list-style-type: none"> - elle sous-traite ou loue la totalité ou le principal de son activité à des tiers ; - elle exploite des unités louées auprès de tiers. 				

2023 – AC – 044

¹ Telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières.

² Tel qu'approuvé par l'arrêté du ministre des finances du 17 novembre 2000 et modifié par les arrêtés du Ministre des finances du 7 avril 2001, du 24 septembre 2005, du 12 juillet 2006, du 17 septembre 2008 et du 16 octobre 2009.

AVIS DU CMF

Offre Publique de Retrait -OPR-

**Avis d'ouverture d'une Offre Publique de Retrait
visant les actions de la Société de Production Agricole de Teboulba « SOPAT »**

Par décision n°71 du 06 octobre 2023, le Conseil du Marché Financier a déclaré recevable l'Offre Publique de Retrait visant les actions de la Société de Production Agricole de Teboulba « SOPAT ».

Le présent avis est établi sous la responsabilité des initiateurs de l'offre et de la société visée, chacun en ce qui le concerne.

Il est porté à la connaissance du public, des actionnaires de la société SOPAT et des intermédiaires en bourse que les sociétés du groupe « La Rose Blanche » : « MEDIGRAIN », « Les Grands Silos du Sud », « UNAGRO », « Les Aliments Composés du Nord- ACN », la « Société Tunisienne de Production Alimentaire- STPA » et « Les Grands Moulins du Cap Bon », détenant de concert avec les sociétés du même groupe : « Gallus », « Les Minoteries des Centres et Sahel Réunies -MCSR », « Les Couscousseries du Sud » et « Les Pâtes Warda », 36 213 253 actions SOPAT, représentant 95,65% des droits de vote de ladite société, lance une Offre Publique de Retrait -OPR- visant l'acquisition par les sociétés « MEDIGRAIN », « Les Grands Silos de Sud », « UNAGRO », « Les Aliments Composés du Nord- ACN », la « Société Tunisienne de Production Alimentaire- STPA » et « Les Grands Moulins du Cap Bon », des actions que toutes les sociétés sus-visées ne détiennent pas dans le capital de la SOPAT et ce, dans le cadre de l'article 173 du Règlement Général de la Bourse.

I - INFORMATIONS GENERALES :

1. Présentation de la SOPAT :

- **Date de constitution :** 04 Mars 1988

- **Identifiant unique:** 022671 F

- **Objet social (article 2 des statuts) :**

La SOPAT a pour objet :

- La production et la transformation des produits agricoles, agroalimentaires et viandes ;
- La création et l'exploitation directe de poulaillers de tout genre ;
- La production des poussins d'un jour, chaire et ponte, dindonneaux d'un jour, canetons et faisandeaux ;
- L'organisation et l'exploitation de tout élevage de cheptel vivant tels qu'ovins, bovins, caprins ;
- La production et la commercialisation d'aliments composés ;
- L'exploitation et la mise en valeur de toute terre à vocation agricole ;
- Le séchage, la déshydratation de tout produit agricole ;
- Le stockage et la conservation de tout produit agricole à l'état naturel ou transformé, par le moyen d'entreposage simple ou frigorifique et/ou par les techniques de congélation et surgélation ;
- La transformation ou le traitement de tout déchet agricole ou agro-industriel en vue d'obtenir un aliment pour bétail ou un support organique ;
- Le transport, l'entreposage, la distribution et la commercialisation au stade de gros et du détail, des produits sortis des usines, des laboratoires et des exploitations ou de tout autre produit agricole à l'état naturel, par elle-même et par ses moyens propres, tels que magasins et entrepôts de vente et d'exposition ou par l'intermédiaire des tiers, tels que commissaires, correspondants et représentants ;

- Sous réserve le cas échéant du respect des dispositions légales et réglementaires propres à ces activités ;
- Le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule, soit avec des tiers, par voie d'exploitation de brevets et/ou licence, de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation ou de prise ou dation en location ou en gérance de tous biens ou droits, ou autrement ;
- Et généralement, la réalisation de toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières, immobilières et financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou à un objet similaire, annexe ou accessoire concourant à favoriser son développement.

- Renseignements concernant le capital :

- **Capital social** : 37 861 250 dinars
- **Nombre total des droits de vote** : 37 861 250 droits de vote
- **Nombre total des titres** : 37 861 250 actions

2. Structure du capital au 15 décembre 2022 :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Initiateurs :	17 389 859	45,93%	17 389 859	45,93%
Société «MEDIGRAIN »	7 689 931	20,31%	7 689 931	20,31%
Société « Les Grands Silos de Sud »,	1 575 090	4,16%	1 575 090	4,16%
Société « UNAGRO »,	1 312 038	3,47%	1 312 038	3,47%
Société « Les Aliments Composés du Nord-ACN »,	1 425 100	3,76%	1 425 100	3,76%
Société « Société Tunisienne de Production Alimentaire- STPA »	1 250 100	3,30%	1 250 100	3,30%
Société « Les Grands Moulins du Cap Bon »	4 137 600	10,93%	4 137 600	10,93%
Sociétés agissant de concert:	18 823 394	49,72%	18 823 394	49,72%
Société «Gallus»	15 652 394	41,34%	15 652 394	41,34%
Société «Les Minoteries des Centre et Sahel Réunion- MCSR »	1 920 800	5,07%	1 920 800	5,07%
Société «Les Couscouseries du Sud»	625 100	1,65%	625 100	1,65%
Société «Les Pâtes Warda»	625 100	1,65%	625 100	1,65%
Autres actionnaires (nombre: 504)	1 647 997	4,35%	1 647 997	4,35%
TOTAL	37 861 250	100,00%	37 861 250	100,00%

3. Composition actuelle du conseil d'administration (3) :

Membres	Qualité	Représenté par	Mandat
M. Kamel BELKHIRIA	Président	Lui-même	2023-2025 ⁽¹⁾
MEDIGRAIN	Administrateur	M. Mohamed REKIK	2023-2025 ⁽¹⁾
MCSR	Administrateur	M. Kamel BELKHIRIA	2023-2025 ⁽¹⁾
ACN	Administrateur	M. Abdelhamid OMRANE	2023-2025 ⁽¹⁾
GALLUS	Administrateur	M. Skander MAKNI	2023-2025 ⁽¹⁾

(1) Nommés par l'AGO du 20/09/2023

4. Transactions récentes :

Néant

5. Situation financière de la société :

5-1 Etats financiers individuels de la SOPAT arrêtés au 31 décembre 2022 :

Cf Bulletin Officiel du CMF n°6941 du 08/09/2023.

5-2 Indicateurs d'activité trimestriels de la SOPAT arrêtés au 30 juin 2023 :

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 6907 du 21/07/2023.

II - CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE

1. Présentation des initiateurs :

Il s'agit de :

- La société « MEDIGRAIN », société anonyme de droit tunisien, spécialisée dans le négoce des céréales entrant dans la composition des aliments pour le bétail, créée en 2008 et son capital s'élève à 1 500 000 dinars détenus notamment par « M. Kamel BELKHIRIA » à raison de 69,80% ;
- La Société « Les Grands Silos de Sud - GSS », société anonyme de droit tunisien, spécialisée dans la collecte et le stockage des céréales, créée en 2008 et son capital s'élève à 4 900 000 dinars détenus notamment par la société « MEDIGRAIN » à raison de 78,42% ;
- La société « UNAGRO », société à responsabilité limitée de droit tunisien, spécialisée dans l'importation, l'exportation, la distribution et la commercialisation des produits alimentaires, créée en 1994 et son capital s'élève à 8 500 000 dinars détenus notamment par la société « MEDIGRAIN » à raison de 73% ;
- La société « Les Aliments Composés du Nord -ACN », société anonyme de droit tunisien, spécialisée dans l'industrie des aliments composés pour le bétail, créée en 2003 et son capital s'élève à 8 200 000 dinars détenus notamment par les sociétés « MEDIGRAIN » et « UNAGRO » à raison de, respectivement, 56,24% et 32,76% ;
- La Société « STPA », société anonyme de droit tunisien opérant dans le secteur industriel, créée en 1973 et son capital s'élève à 27 280 000 dinars détenus notamment par les sociétés « Les Minoteries des Centres et Sahel Réunies - MCSR » et « MEDIGRAIN » à raison de, respectivement, 37,01% et 34,52% ;
- La société « Les Grands Moulins du Cap Bon », société anonyme de droit tunisien opérant dans le secteur industriel, créée en 2008 et son capital s'élève à 7 200 000 dinars détenus notamment par les sociétés « Les Minoteries des Centres et Sahel Réunies - MCSR », « MEDIGRAIN », « Les Couscousseries du Sud » et « STPA » à raison de 23,64% pour chacune ;

agissant de concert avec :

- La société « GALLUS », société anonyme de droit tunisien, spécialisée dans l'élevage de poulet de chair, créée en 2009 et son capital s'élève à 36 671 086 dinars détenus notamment par les sociétés « MEDIGRAIN » et « Les Minoteries des Centres et Sahel Réunies - MCSR » à raison de, respectivement, 41,08% et 33,83% ;
- La société « Les Couscousseries du Sud », société anonyme de droit tunisien opérant dans le secteur industriel, créée en 1976 et son capital s'élève à 5 000 000 dinars détenus notamment par les sociétés « Les Minoteries des Centres et Sahel Réunies - MCSR » et « MEDIGRAIN » à raison de, respectivement, 37% et 34,52% ;
- La société « Les Minoteries des Centres et Sahel Réunies - MCSR », société à responsabilité limitée de droit tunisien opérant dans le secteur industriel, créée en 1932 et son capital s'élève à 18 720 000 dinars détenus notamment par M. Kamel BELKHIRIA à raison de 84,83%
- La société « Les Pâtes Warda », société anonyme de droit tunisien opérant dans le secteur industriel, créée en 1995 et son capital s'élève à 21 000 000 dinars détenus notamment par la société « Les Minoteries des Centres et Sahel Réunies - MCSR » et « M. Kamel BELKHIRIA » à raison de, respectivement, 81,51% et 17,85%.

2. But de l'Offre Publique de Retrait et intentions des initiateurs à l'égard de la société visée :

Le flottant actuel de la société « SOPAT » sur le marché boursier s'élève à 1 647 997 titres, soit l'équivalent de 4,35% du capital de ladite société.

Au regard de la faible part détenue par le public dans la société, les sociétés « MEDIGRAIN », « Les Grands Silos de Sud », « UNAGRO », « Les Aliments Composés du Nord- ACN », « Société Tunisienne de Production Alimentaire- STPA » et « Les Grands Moulins du Cap Bon » agissant de concert avec les personnes morales susmentionnées, se propose de racheter les actions restantes et de retirer la société « SOPAT » de la cote de la Bourse.

3. Intermédiaire en bourse chargé de l'opération :

La Tuniso-Séoudienne d'Investissement « TSI » en sa qualité d'intermédiaire en bourse, sis à Boulevard de la terre Immeuble Ines, Centre Urbain Nord- 1080 Tunis, est l'établissement présentateur du projet d'OPR et chargé de la réalisation de l'opération.

4. Nombre de titres visés par l'offre :

1 647 997 actions représentant **4,35%** du capital de la société SOPAT (**4,35%** des droits de vote).

5. Prix de l'offre :

2,050 dinars l'action de nominal 1 dinar.

6. Méthodes d'évaluation et éléments retenus pour l'appréciation du prix des actions de la société visée :

Ce prix est supérieur au prix déterminé par le calcul de la moyenne des cours de bourse pondérée par les volumes de transactions pendant les soixante jours de bourse précédant la publication de l'avis de dépôt du projet d'offre publique et ce, conformément aux dispositions de l'article 158 du Règlement Général de la Bourse.

7. Période de validité de l'offre :

L'OPR est ouverte pendant **15** séances de bourse, du **11 octobre 2023** au **31 octobre 2023 inclus**.

8. Engagement de l'initiateur de l'offre :

Les sociétés «MEDIGRAIN», « Les Grands Silos de Sud », « UNAGRO », « Les Aliments Composés du Nord-ACN », la « Société Tunisienne de Production Alimentaire- STPA » et « Les Grands Moulins du Cap Bon », initiatrices, de l'OPR se déclarent uniques acquéreuses des actions mises en vente lors de la réalisation de l'opération et s'engage pendant la période de validité de l'offre à acquérir la totalité des actions de la société SOPAT qui seront offertes à la vente sur le marché de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

9. Engagement de l'intermédiaire en bourse chargé de la réalisation de l'opération :

La Tuniso-Séoudienne d'Investissement « TSI », intermédiaire en Bourse, représenté par son President Directeur Général, Monsieur Hafedh SBAA, garantit irrévocablement la teneur des engagements pris pour l'exécution de cette offre dans les conditions sus-indiquées.

10. Transmission des ordres :

Les actionnaires désirant répondre à cette OPR peuvent présenter leurs ordres à l'intermédiaire en bourse de leur choix, durant la période de validité de l'offre.

11. Résultat de l'Offre :

A l'expiration du délai de validité de l'offre, les sociétés « MEDIGRAIN », « Les Grands Silos de Sud », « UNAGRO », « Les Aliments Composés du Nord- ACN », la « Société Tunisienne de Production Alimentaire- STPA » et « Les Grands Moulins du Cap Bon » informeront la BVMT du nombre de titres SOPAT acquis pendant cette période. La BVMT communiquera au CMF un état récapitulatif détaillé sur le résultat de l'OPR qui fera l'objet d'un avis qui paraîtra aux Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF.

A l'issue de l'OPR et quel que soit son résultat, la radiation du marché principal de la cote de la bourse de l'ensemble des actions de la Société de Production Agricole de Teboulba « SOPAT » ainsi que, le cas échéant, son déclassement de la catégorie des sociétés faisant appel public à l'épargne seront prononcés et ce, en application des dispositions de l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994.

La cotation en bourse de la SOPAT reprendra à partir du 11 octobre 2023.

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE
SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

TAYSIR MICROFINANCE



Société Anonyme au capital de 12 000 000 dinars divisé en 120 000 actions
de nominal 100 dinars entièrement libérées
Siège social : 2, Place Mendès France – Mutuelleville – 1082 Tunis – Tunisie
Identifiant unique : 1292840N
Tel : (+216) 29 500 500
E-mail : contactus@taysirmicrofinance.com

Objet social : La réalisation de toute activité rattachée à la microfinance telle qu'autorisée par le décret-loi numéro 117 en date du 5 novembre 2011 portant organisation de l'activité des institutions de la microfinance.

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE
SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

« Taysir 2023 1 »

De 10 000 000 DINARS susceptible d'être porté à un maximum de 20 000 000 DINARS

PRIX D'EMISSION : 100 DINARS

1. Décisions à l'origine de l'émission de l'emprunt obligataire :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires réunie le **07/04/2023** a autorisé l'émission par la société Taysir Microfinance d'un ou plusieurs emprunts obligataires, d'un montant total ne dépassant pas cent (100) millions de dinars, dans un délai de trois ans et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise le Conseil d'Administration à déléguer à la Direction Générale le pouvoir de fixer à la veille de l'émission les modalités et conditions de l'emprunt.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration réuni le **07/09/2023** a approuvé l'émission d'un emprunt obligataire privé « Taysir 2023-1 » et a autorisé la Direction Générale à procéder à l'émission du dit emprunt aux conditions suivantes :

Nature de l'emprunt : Ordinaire
Montant : 10 MDT susceptible d'être porté à 20 MDT
Taux variable : TMM + 2,5% brut l'an au minimum et TMM + 3,5% brut l'an au maximum
Taux fixe : : Ce taux sera au minimum de 9,5% et au maximum de 12,5% brut l'an
Durée : : 5 à 10 ans

Il a également délégué à la Direction Générale les pouvoirs de fixer les modalités définitives de l'emprunt, notamment le taux et la durée, à la veille de l'émission selon les conditions de marché prévalant à cette date.

Usant de ces pouvoirs, la Direction Générale a fixé les conditions de l'emprunt comme suit :

Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
5 ans	11,10% et/ou TMM +3%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année

2. Renseignements relatifs à l'émission :

2.1. Montant de l'emprunt :

Le montant nominal du présent emprunt est de 10 millions de dinars, susceptible d'être porté à 20 millions de dinars, divisé en 100 000 obligations susceptibles d'être portées à 200 000 obligations de 100 dinars de nominal.

Le montant souscrit de l'emprunt obligataire « **Taysir 2023 1** » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

2.2. Période de souscriptions et de versements :

Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du **22/09/2023** aux guichets de Tunisie Valeurs, intermédiaire en Bourse, et seront clôturées au plus tard le **22/11/2023**. Les souscriptions peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant de 20 Millions de Dinars est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 200 000 obligations.

En cas de placement d'un montant inférieur à 10 Millions de dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **22/11/2023**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **06/12/2023** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

2.3. But de l'émission :

En tant qu'institution de microfinance sous forme de Société Anonyme, Taysir Microfinance consolide en permanence son assise financière en mobilisant des ressources financières sous forme de fonds propres, de dettes bancaires ainsi que d'emprunts obligataires, lui permettant ainsi de financer son activité.

Par conséquent, cette émission obligataire permettra à l'institution de consolider ses ressources à moyen et long terme, ayant pour finalité de financer son activité de microfinance.

3. Caractéristiques des titres émis :

3.1. Nature, forme et délivrance des titres :

Dénomination de l'emprunt : « **Taysir 2023-1** »

Nature des titres : Titres de créance.

La législation sous laquelle les titres sont créés :

Les obligations sont soumises aux dispositions du code des sociétés commerciales : Livre 4, Titre 1, sous-titre 5, Chapitre 3 des obligations.

Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations souscrites, délivrée par Taysir Microfinance.

Forme des obligations : nominative

Catégorie des titres : ordinaire

3.2. Prix de souscription, prix d'émission et modalités de paiement :

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit **100 dinars** par obligation, payables intégralement à la souscription.

3.3. Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre de la présente émission portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **22/11/2023**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises est fixée au **22/11/2023**, soit la date limite de clôture des souscriptions.

3.4. Date de règlement :

Les obligations sont payables en totalité à la souscription.

3.5. Taux d'intérêt :

Les obligations « **Taysir 2023-1** » seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés comme suit :

- **Taux variable sur 5 ans** : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +**3%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 300 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de novembre de l'année N-1 au mois d'octobre de l'année N.

- **Taux fixe sur 5 ans** : Taux annuel brut de **11,10%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

3.6. Amortissement et remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **22/11/2028**.

3.7. Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de **100 dinars** par obligation.

3.8. Paiement :

Les paiements annuels des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **22 novembre** de chaque année.

Le premier paiement des intérêts aura lieu le **22/11/2024**.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **22/11/2024**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Taysir Microfinance.

3.9. Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui à une date donnée, égalise à ce taux, et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de **11,10%** l'an.

3.10. Marge actuarielle (souscription à taux variable) :

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

Cette marge est de **3%** pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

3.11. Durée totale :

Les obligations du présent emprunt sont émises pour une durée de **5 ans**.

3.12. Durée de vie moyenne :

La durée de vie moyenne des obligations du présent emprunt obligataire est de **3 ans**.

3.13. Duration (souscription à taux fixe) :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les obligations du présent emprunt est de **2,629 années**.

3.14. Mode de placement :

Il s'agit d'un **placement privé**. L'émission de cet emprunt se fera **sans recours à l'Appel Public à l'Epargne**. **Toutefois, les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.**

3.15. Cessibilité des obligations :

Les obligations émises dans le cadre de cet emprunt obligataire sont librement cessibles. **Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés.**

Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.

3.16. Garantie

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

3.17. Domiciliation de l'emprunt :

L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre des obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'Emprunt « **Taysir 2023-1** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par Taysir Microfinance.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt choisi par ce dernier ainsi que la quantité d'obligations y afférente.

3.18. Fiscalité des titres :

Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

3.19. Tribunal compétent en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du Tribunal de première instance de Tunis.

3.20. Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

La souscription au taux indexés sur le TMM risquerait de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où les emplois seraient octroyés à taux fixe.

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2022	VL antérieure	Dernière VL	
OPCVM DE CAPITALISATION						
SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION						
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	109,782	114,965	114,984
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	151,565	159,537	159,567
3	UNION FINANCIERESALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	126,025	132,118	132,140
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	136,512	143,500	143,526
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	131,667	137,595	137,618
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	132,516	140,092	140,119
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	126,312	132,122	132,143
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	50,818	53,132	53,141
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	36,810	38,783	38,790
10	POSTE OBLIGATAIRESICAV TANTIF	BH INVEST	06/07/09	125,430	131,987	132,012
11	BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00	110,505	115,888	115,908
12	INTERNATIONALE OBLIGATAIRESICAV	UIB FINANCE	07/10/98	109,845	115,641	115,662
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE						
13	FCP SALAMEIT CAP	AFC	02/01/07	19,476	20,471	20,474
14	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	134,447	140,652	140,682
15	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	BH INVEST ****	25/02/08	Suspendu	Suspendu	Suspendu
16	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	131,868	137,264	137,283
17	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	12,726	13,201	13,203
18	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	186,791	196,500	196,536
19	FCP SALAMEIT PLUS	AFC	02/01/07	12,626	13,075	13,077
20	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	106,102	111,305	111,324
21	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21	108,943	115,031	115,053
22	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	15,237	16,036	16,038
23	FCP AFC AMANETT	AFC	12/09/23	-	100,653	100,676
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE						
24	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	2,065	2,157	2,159
SICAV MIXTES DE CAPITALISATION						
25	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	68,472	70,744	70,753
26	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	145,556	147,859	147,777
27	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	109,328	108,733	108,713
28	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	117,537	122,812	122,831
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE						
29	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	150,659	153,713	153,437
30	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	568,728	583,030	582,428
31	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	148,058	150,325	149,803
32	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	191,998	193,740	193,049
33	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	102,474	105,002	104,659
34	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	138,988	144,493	144,541
35	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	168,818	172,679	172,583
36	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	154,582	157,796	157,555
37	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	23,797	24,691	24,639
38	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	98,082	102,253	101,938
39	FCP GAT VIEMODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,012	1,071	1,070
40	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	0,999	1,067	1,066
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE						
41	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 390,279	2 480,223	2 484,399
42	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	234,509	245,627	244,720
43	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	3,045	3,170	3,164
44	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,742	2,826	2,823
45	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	61,058	53,805	54,374
46	FCP HAYET MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,377	1,429	1,430
47	FCP HAYET PLENTUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,244	1,243	1,243
48	FCP HAYET VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,238	1,238	1,236
49	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	14,344	15,399	15,580
50	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	11,000	11,582	11,620
51	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	13,909	15,052	15,133
52	FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23	-	5 059,193	5 067,337
SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION						
53	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	90,076	92,500	92,118
FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE						
54	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,243	1,268	1,269

OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2022	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
55 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	18/05/23	3,846	110,511	111,145	111,161	
56 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	23/05/23	5,459	101,870	100,547	100,563	
57 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	25/05/23	5,974	108,391	107,538	107,556	
58 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	22/05/23	5,520	105,715	105,025	105,043	
59 TUNISO-EMIRATE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	30/05/23	6,786	107,550	106,255	106,275	
60 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/23	5,601	110,919	110,201	110,217	
61 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	11/05/23	5,881	107,140	106,679	106,698	
62 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	22/05/23	5,613	104,280	104,179	104,198	
63 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV *	-	12/11/01	31/05/22	2,817	En liquidation	En liquidation	En liquidation	
64 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	21/03/23	5,805	107,969	107,156	107,175	
65 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	31/05/23	4,635	107,317	108,164	108,184	
66 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/23	4,074	105,655	106,115	106,128	
67 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	17/03/23	5,218	106,115	105,873	105,891	
68 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	15/05/23	5,617	104,732	104,505	104,525	
69 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/23	3,038	107,499	107,411	107,422	
70 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	16/05/23	5,547	105,178	104,564	104,582	
71 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	30/05/23	4,939	103,440	101,833	101,842	
72 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	22/05/23	4,405	108,359	108,436	108,454	
73 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	26/04/23	4,655	104,015	104,108	104,125	
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
74 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	11/05/23	3,983	113,025	113,934	113,951	
75 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	26/05/23	5,614	106,705	106,053	106,073	
76 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	30/05/23	5,394	110,477	110,164	110,183	
77 FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	-	-	-	105,666	105,695	
78 FCP GAT OBLIGATAIRE	GAT INVESTISSEMENT	31/08/23	-	-	-	1 003,027	1 003,202	
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
79 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	26/05/23	7,009	111,360	109,063	109,257	
SICAV MIXTES								
80 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	18/05/23	1,083	65,764	62,314	62,175	
81 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	11/05/23	3,243	106,071	110,802	110,569	
82 SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	21/03/23	0,777	17,988	17,739	17,728	
83 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	17/03/23	14,597	310,841	321,646	321,428	
84 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	22/05/23	39,656	2 234,206	2 233,299	2 233,246	
85 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	25/05/23	2,910	70,956	68,556	68,554	
86 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	18/05/23	2,266	56,220	54,874	54,862	
87 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	26/04/23	2,237	109,070	108,290	108,293	
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
88 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	18/05/23	0,205	11,752	11,494	11,474	
89 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	18/05/23	1,450	15,272	16,342	16,248	
90 ATTJARI FCP CEA	ATTJARI GESTION	30/06/09	29/05/23	0,509	16,885	17,574	17,484	
91 ATTJARI FCP DYNAMIQUE	ATTJARI GESTION	01/11/11	29/05/23	0,410	14,732	15,419	15,370	
92 FCP DELTA ÉPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	30/05/23	6,034	105,511	101,465	101,382	
93 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	10/05/23	1,821	88,841	87,708	87,175	
94 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	03/05/23	0,381	92,986	91,898	91,318	
95 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/23	3,820	104,071	105,100	105,145	
96 UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	11/04/23	3,291	97,107	97,129	96,740	
97 FCP SMART CEA **	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	14/08/23	0,280	10,448	10,904	10,856	
98 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	27/02/23	3,983	103,176	101,670	101,436	
99 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS ***	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	22/05/23	2,452	77,576	76,134	75,977	
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
100 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	96,655	90,638	91,086	
101 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	26/05/23	0,995	122,668	123,573	123,792	
102 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	133,501	151,307	151,190	
103 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	-	-	149,964	153,371	153,371	
104 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	2,186	193,326	202,200	203,001	
105 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	2,072	180,147	189,287	189,941	
106 MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	5,548	175,611	180,529	180,971	
107 MAC ÉPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	29/05/23	0,240	23,571	25,441	25,645	
108 MAC AL HOUDA FCP *	MAC SA	04/10/10	-	-	148,895	En liquidation	En liquidation	
109 MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	-	-	-	10 625,732	10 645,974	
110 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUTES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	154,472	148,282	148,222	
111 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	12/07/23	3,189	94,019	96,968	96,757	
112 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	22/05/23	115,511	4 779,110	4 830,458	4 861,002	
113 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	10/04/23	0,367	10,459	10,676	10,707	
114 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/23	7,634	172,906	171,254	171,394	
115 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	22/05/23	337,170	11 156,623	11 315,150	11 361,135	
116 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	24/05/23	302,359	10 073,844	10 453,358	10 466,826	
117 FCP JASMIN 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	-	-	-	10 524,587	10 544,492	
118 MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	-	-	-	10 401,175	10 420,627	
119 FCP FUTURE 10	MAXULA BOURSE	26/06/23	-	-	-	10 262,657	10 283,514	
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
120 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	30/05/23	5,330	124,612	122,632	122,336	
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
121 FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	-	-	-	1 012,287	1 013,569	

* OPCVM en liquidation anticipée

** Initialement dénommé CGF TUNISIE ACTIONS FCP

*** La Valeur Liquidative de FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS a été divisée par deux depuis le 04/08/2023

**** BH INVEST a été désigné comme chargé de l'expédition des affaires courantes de la CGF

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de la « société IBN ANNAFIS -Polyclinique Ibn Annafis-», la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6. Assurances Maghreb S.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7. Assurances Maghreb Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11. Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14. Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15. Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18. BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19. Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
20. Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac -1053 Tunis-	71 964 969
25. Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26. Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27. EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29. Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Leman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
31. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988

32.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
33.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
34. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
37.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
38. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
39.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
40.SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
41. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
42.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
43. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
44. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
45. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
46. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
47. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
48. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
49. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
50. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
51.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
52. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
53.Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
54.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
55. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
56. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
57. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
58.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
59. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
60. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
61. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
62.Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
63. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
64.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
65. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
66. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
67. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
68. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200

69. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
70. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
71. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
72. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
73. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
74. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
75. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
76. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
77. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
78. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
79. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2 Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweïtienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
15. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
16. BTK Leasing	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
17. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20. .Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22. .Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
25. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500

27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
29.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
30. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
31.International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
32. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
33.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
34. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
35. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
36. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
37. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
38. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
39. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
40.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
42. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
43. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
44. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
45.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
46. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
47.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
48. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
49. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Sufteitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
50.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
51. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
52. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
53. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
54.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
55. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
56. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
57.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
58.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
59.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
60.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
61.Société IBN ANNAFIS -Polyclinique Ibn Annafis-	Route de Tunis Km 4 -3031 Sfax-	74 215 000
62.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
64.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326

65.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
66.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
67.Société LLOYD Vie	Avenue Tahar Haddad -1053 Les Berges du Lac-	71 963 293
68.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
69.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
70. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
71.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
72. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
73. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
74.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
75.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
76.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
77. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
78.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
79.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
80.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
81.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
82.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
83.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
84.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
85.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
86.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
87.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
88.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
89.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
90.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
91.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
92. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
93.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
94. société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
95.Société Union de Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
96.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
97.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
98.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
99. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
100. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
101.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	

102.Zitouna Takaful

Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B,
1^{er} étage, ZI Khair-Eddine -Le Kram-

71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL AMANAH PRUDENCE FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
11	BTK SICAV (2)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
31	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
32	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
36	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
42	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
43	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
44	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
45	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
46	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
47	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
48	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
49	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
50	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MOUASSASSETT (3)	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
53	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS (1)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
55	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
56	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
57	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis

58	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
62	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL (3)	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
67	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
68	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
69	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
70	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
71	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
72	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
73	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
74	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
75	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
76	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
77	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
78	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
79	MAC HORIZON 2022 FCP (3)	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
80	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
81	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MILLENNIUM OBLIGATAIRE SICAV (1)	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
86	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

87	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
88	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
89	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
90	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
91	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
92	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
93	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
94	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
95	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
96	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
97	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
98	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
99	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
100	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
102	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
103	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
104	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
107	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
108	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
109	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND (3)	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
110	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
111	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
113	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
114	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
115	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
117	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
118	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

119	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
-----	------------------------------------	-------------	----------------	-------------	--

- (1) FCP ou SICAV en liquidation anticipée
(2) Initialement dénommée UNIVERS OBLIGATIONS SICAV
(3) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

		Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4 ^{ème} étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FCPR FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2 ^{ème} étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Neptune, Immeuble la Percée Verte, Bloc B, 5 ^{ème} étage, Appartement B5.2, Les Jardins De Carthage, 1090-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2 ^{ème} étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1 ^{er} étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1 ^{er} étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1^{er} de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV

(SICAV EN LIQUIDATION)

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2022

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES *Etats financiers-Exercice clos le 31 Décembre 2022*

Rapport sur l'audit des états financiers

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société

« **Millenium Obligataire SICAV** », qui comprennent le bilan arrêté au 31 Décembre 2022, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un actif net de **494.140** Dinars pour un capital de **500.034** Dinars et une valeur liquidative égale à **98,808** Dinars par action.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 Décembre 2022, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément à la loi en vigueur relative au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers

en Tunisie et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-Verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction de la société.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1^{er}) du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion avec les données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction des responsables de la gouvernance dans l'établissement et la préparation des états financiers

La direction de la société est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe à la direction de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction de la société du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ; et
- Nous communiquons à la direction notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 nouveau de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombent à la direction de la société.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié d'insuffisances importantes.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction. Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Conformité des ratios prudentiels

Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous faisons signaler que :

- Les actifs de « Millenium Obligataire SICAV », s'élevant au 31 Décembre 2022 à 505.051 dinars, sont composés à concurrence d'un montant de 288.944 dinars, soit 57,21 % de valeurs mobilières et de 214 365 dinars soit 42,44 % de liquidités et de quasi-liquidités. Ces proportions ne sont pas conformes aux dispositions de l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 qui prévoit des taux respectivement égaux à 80% et 20%.

Tunis, le 25 Mai 2023

Le Commissaire aux Comptes :

Tunisie Audit & Conseil

Amine Ben Jemâa

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
ETATS FINANCIERS-EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

En application des articles 200 nouveau et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous vous soumettons notre rapport sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos au 31 Décembre 2022.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas, de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues à travers nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. Conventions et opérations nouvellement réalisées avec les sociétés du groupe et les parties liées

Votre Conseil d'Administration ne nous a pas informés de conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2022.

B. Conventions et opérations réalisées avec les sociétés du groupe et les parties liées durant les exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie en 2022

La convention de gestion conclue le 28 Juin 2001 avec la Compagnie Gestion et Finance « C.G.F », pour une période égale à une année renouvelable par tacite reconduction a fait l'objet d'un avenant qui a été autorisé par votre conseil d'administration en date du 12 Juin 2013, s'est poursuivie au cours de l'exercice 2022 et elle prévoit le paiement :

D'une commission de gestion, au titre du service de gestion administrative et comptable ainsi que de gestion du portefeuille, hors taxes, égale à 0,5% HT de l'actif net de « Millenium Obligataire SICAV », payable trimestriellement et à terme échu. Pour le présent exercice, cette commission s'est élevée à 4 269 dinars T.T.C.

Le compte gestionnaire présente au 31 Décembre 2022 un solde créditeur de 767 dinars.

C. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Nous n'avons pas été avisés de conventions et engagements de « Millenium Obligataire SICAV » envers ses dirigeants, conclus au cours de l'exercice 2022, et qui devraient faire l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Par ailleurs et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 25 Mai 2023

Le Commissaire aux Comptes :

Tunisie Audit & Conseil

Amine Ben Jemâa

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2022
(Unité : en D.T.)

<u>ACTIF</u>	Note	AU 31/12/2022	AU 31/12/2021
AC 1 - Portefeuille-titres	4.1.1	288 944	1 529 620
a - Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		-	112 718
b - Obligations et valeurs assimilées		288 944	1 416 902
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités	4.1.2	214 365	342 410
a - Placements monétaires		-	-
b - Disponibilités		214 365	342 410
AC 4 - Autres actifs	4.1.5	1741	20
a - Débiteurs divers		1741	20
TOTAL ACTIF		505 050	1 872 050
PASSIF			
PA 2 - Opérateurs créditeurs	4.1.6	2 567	9 925
PA 3 - Autres créditeurs divers	4.1.7	8 343	8 461
TOTAL PASSIF		10 910	18 386
ACTIF NET			
CP 1 – Capital	4.1.8	500 034	1 803 001
CP 2 - Sommes distribuables		-5 894	50 663
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		1731	7
b - Sommes distribuables de l'exercice		-7 625	50 656
ACTIF NET		494 140	1 853 664
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		505 050	1 872 050

ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 31 DECEMBRE 2022

(Unité : en D.T.)

	Note	Période du 01/01/2022 Au 31/12/2022	Période du 01/01/2021 Au 31/12/2021
PR 1 - Revenus du portefeuille-titres	4.2.1	25 446	77 947
a - Dividendes		-	5 964
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		25 446	71 983
PR 2 - Revenus des placements monétaires	4.2.2	4 366	18 963
a - Revenu des autres placements monétaires		4 366	18 963
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		29 812	96 910
CH 2 - Charges de gestion des placements	4.2.3	-11 409	-19 506
REVENU NET DES PLACEMENTS		18 403	77 404
CH 3- Autres charges	4.2.4	-21 014	-19 505
RESULTAT D'EXPLOITATION		-2 611	57 899
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation		-5 014	-7 243
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		-7 625	50 656
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		5 014	7 243
RESULTAT NON DISTRIBUABLE		-4 360	-2 194
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		25 562	-2 194
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-	29 922	-
Frais de négociation de titres		-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-6 971	55 705

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET ARRETE AU 31 DECEMBRE 2022

(Unité : en D.T.)

	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021
<u>AN 1 - VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>		
	-6 971	55 705
a - Résultat d'exploitation	-2 611	57 899
b - Variation des plus (ou moins) values potent./titres	25 562	-2 194
c - Plus (ou moins) values réalisées/cession de titres	-29 922	-
d - Frais de négociation de titres	-	-
<u>AN 2 - DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>		
	-14 088	-43 997
<u>AN 3 - TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>		
	-1 338 465	-547 949
a - Souscriptions	-	711 876
- Capital	-	691 000
- Régularisation des sommes non distribuables	-	2 043
- Régularisation des sommes distribuables	-	18 833
b - Rachats	-1 338 465	-1 259 825
- Capital	-1 298 200	-1 213 500
- Régularisation des sommes non distribuables	-407	-3 207
- Régularisation des sommes distribuables	-39 858	-43 118
NET	-1 359 524	-536 241
<u>AN 4 - ACTIF NET</u>		
a - en début de l'exercice	1 853 664	2 389 905
b - en fin de l'exercice	494 140	1 853 664
<u>AN 5 - NOMBRE D'ACTIONS</u>		
a - en début de l'exercice	17 983	23 208
b - en fin de l'exercice	5 001	17 983
VALEUR LIQUIDATIVE	98,808	103,079
<u>AN 6 - TAUX DE RENDEMENT</u>		
	-4,32%	2,65%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1. PRESENTATION DE MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV

Millenium Obligataire SICAV est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type distribution, régie par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 22 juin 2001, et a reçu l'agrément du ministre des finances le 13 juin 2000, et le visa du prospectus d'émission par le C.M.F le 26 octobre 2001, sous le n° 01.425.

2. REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers annuels relatifs à la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2022 ont été établis conformément aux dispositions des normes comptables tunisiennes et notamment les normes comptables relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 janvier 1999. Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par la société Millenium Obligataire SICAV et les normes comptables tunisiennes n'est à signaler.

3. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuilles-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat, les frais encourus à l'occasion d'achat sont imputés en capital. Les intérêts sur les placements en obligations, en bons de trésor et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2. Évaluation des obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Décembre 2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-Verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ; et
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018.

La société Millenium Obligataire SICAV ne possède pas un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1^{er} Janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

3.3. Évaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4. Evaluation des placements monétaires

Les placements monétaires comprennent les Bons du Trésor à Court Terme, les certificats de dépôts et les billets de trésorerie. Ces valeurs sont évaluées en date d'arrêté à leur prix d'acquisition (Valeur nominale- intérêts précomptés non échus).

3.5. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6. Traitement des opérations de pension livrée

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

4. Notes explicatives des différentes rubriques figurant dans le corps des états financiers

4.1. Notes explicatives du bilan

4.1.1. Portefeuille titres

Le portefeuille-titres est arrêté à 288 944 dinars au 31 Décembre 2022, détaillé comme suit :

DESIGNATION	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2022	% Actif
Obligations		277 500	288 944	57,21%
EO ATB SUB 2017 CAT A	1 500	90 000	95 344	18,88%
EO ATB SUB 2017 CAT A	500	30 000	31 781	6,29%
EO HL 2015-02 B	1 750	35 000	36 680	7,26%
EO UIB 2009/1	3 500	122 500	125 139	24,78%

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste « Portefeuille titres » sont indiqués ci-après :

	Coût d'acquisition	intérêts courus net	Plus (moins) valeurs latentes	Valeur au 31 décembre	Plus (moins) valeurs réalisées
Soldes au 31 Décembre 2021	1 515 257	38 390	(2 194)	1 529 620	
Acquisitions de l'exercice					
Actions					-
Obligations et valeurs assimilées					
Titres OPCVM					
Cessions et remboursements de l'exercice					
Obligations	(92 500)			(92 500)	
Bons du trésor assimilables	(1 033 988)			(1 033 988)	(31 788)
Titres OPCVM	(111 269)			(111 269)	1 866
Variation des plus ou moins-value latente			25 562	25 562	
Variation des intérêts courus sur obligations		(28 481)		(28 481)	
Soldes au 31 Décembre 2022	277 500	9 909	23 368	288 944	(29 922)

4.1.2. Placements monétaires et disponibilités

Emetteur/Garant	Obligations	Total	% Actif
ATB	127 125	127 125	25,17%
HL	36 680	36 680	7,26%
UIB	125 139	125 139	24,78%
Total	288 944	288 944	57,21%

Cette rubrique présente un solde de 214 365 dinars au 31 Décembre 2022, réparti comme suit :

DÉSIGNATION	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2022	% Actif
DISPONIBILITES	214 365	214 365	42,44%
TOTAL GÉNÉRAL	214 365	214 365	42,44%

4.1.3. Ratio d'emploi de l'actif en liquidités et en quasi-liquidités

Le ratio d'emploi de l'actif en liquidités et en quasi-liquidités est déterminé conformément aux dispositions combinées de l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 et de l'article 107 du règlement du CMF relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers (Règlement approuvé par arrêté du ministre des finances du 29 avril 2010 et modifié par l'arrêté du ministre des finances du 15 février 2013).

Au 31 Décembre 2022, le ratio susvisé s'élève à 42,44 %.

4.1.4 Valeurs mobilières détenues détaillées par émetteur/garant

Au bilan, les valeurs mobilières détenues par la société et figurant parmi les composantes des rubriques "Portefeuille-Titres" et "Placement monétaires", totalisent au 31 Décembre 2022 une valeur comptable de de 288 944 DT, soit 57,21% du total actif. Elles se détaillent, par émetteur, comme suit :

4.1.5. Autres actifs

Ce poste présente au 31 Décembre 2022 un solde de 1 741 dinars contre 20 dinars au 31 Décembre 2021 et se détaille comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
Autres débiteurs (Retenue à la source/EO)	20	20
Autres débiteurs (Retenue à la source/BTA)	-	-
Publications Diverses	1 721	-
Total des autres actifs	1 741	20

4.1.6. Opérateurs créditeurs

Ce poste présente au 31 Décembre 2022 un solde de 2 567 dinars contre 9 925 dinars au 31 Décembre 2021 et se détaille comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
Dépositaire	1 800	7 141
Gestionnaire	767	2 784
Total des opérateurs créditeurs	2 567	9 925

4.1.7. Autres créiteurs divers

Ce poste présente au 31 Décembre 2022 un solde de 8 344 dinars contre 8 461 dinars au 31 Décembre 2021 et se détaille comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
Impôts à payer	1 765	-306
Commissaire aux comptes	3 977	6 156
CMF (Redevance & Publication)	98	2 151
Retenue à la source à payer	12	432
Charges à payer	2 492	28
Total des autres créiteurs divers	8 344	8 461

(*) Il s'agit d'un surplus de TCL déclaré par rapport au stock réel

4.1.8. Capital social

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2022 se détaillent ainsi :

Capital au 31 décembre 2021

Montant (en nominal)	1 798 300
Nombre de titres	17 983
Nombre d'actionnaires	284

Souscriptions réalisées

Montant (en nominal)	-
Nombre de titres émis	-
Nombre d'actionnaires nouveaux	-

Rachat effectués

Montant (en nominal)	1 298 200
Nombre de titres rachetés	12 982
Nombre d'actionnaires sortant	82

Capital au 31 Décembre 2022

Montant (en nominal)	500 100
Nombre de titres	5 001
Nombre d'actionnaires	202

La valeur du capital tenant compte des sommes non distribuables s'établit comme suit :

-Capital en nominal au 31 Décembre 2022	500 100
-Sommes non distribuables*	- 4 767
-Somme non distribuable des exercices antérieurs	4 701
Capital au 31 Décembre 2022	500 034

(*) Les sommes non distribuables se détaillent comme suit :

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	25 562
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	- 29 922
Frais de négociation de titres	-
Résultat non distribuable de la période :	- 4 360
Régularisation des S.N.D sur souscriptions	-
Régularisation des S.N.D sur rachats	- 407
Régularisation des S.N. D	- 407
Sommes non distribuables	- 4 767

4.2. Notes explicatives de l'état de résultat

4.2.1. Revenus du portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.01.2022 au 31.12.2022 à 25 446 dinars contre 77 947 dinars pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	Période du 01/01/2022 Au 31/12/2022	Période du 01/01/2021 Au 31/12/2021
Intérêts sur obligations et valeur assimilées	25 446	71 983
Revenus des titres OPCVM	-	5 964
Total	25 446	77 947

4.2.2. Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.01.2022 au 31.12.2022 à 4 366 dinars contre 18 963 dinars pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	Période du 01/01/2022 Au 31/12/2022	Période du 01/01/2021 Au 31/12/2021
Revenus des autres placements monétaires	4 366	18 963
Total	4 366	18 963

4.2.3. Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.01.2022 au 31.12.2022 à 11 409 dinars contre 19 506 dinars pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	Période du 01/01/2022 Au 31/12/2022	Période du 01/01/2021 Au 31/12/2021
Rémunération du gestionnaire	4 269	12 366
Rémunération du dépositaire	7 140	7 140
Total	11 409	19 506

4.2.4. Autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.01.2022 au 31.12.2022 à 21 014 dinars contre 19 505 dinars pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	Période du 01/01/2022 Au 31/12/2022	Période du 01/01/2021 Au 31/12/2021
Redevance CMF	717	2 079
Rémunération commissaire aux comptes	4 188	9 124
Publicité et publications	16 002	7 525
Agios, frais bancaires et autres charges	107	104
Impôts et taxes	-	673
Total	21 014	19 505

5. Rémunération du dépositaire et du gestionnaire

La gestion de la « **Millenium Obligataire SICAV** » est assurée par la Compagnie Gestion et Finance (C.G.F), moyennant une rémunération égale à 0,5%HT de l'actif net, réglée trimestriellement et à terme échu.

La banque Internationale Arabe de Tunisie (B.I.A.T) a été désignée dépositaire des titres et fonds de la « **Millenium Obligataire SICAV** », moyennant une rémunération payable trimestriellement et à terme échu, arrêtée comme suit :

- De 0 à 10 millions de dinars : 0,1% HT de l'actif net avec minimum de 6 000 dinars ;
- De 10 millions à 20 millions de dinars : 0,08% HT de l'actif net ;
- Au-delà de 20 millions de dinars : 0,06% HT de l'actif net.

6. Donnés par actions et ratios pertinents

Données par action	2022	2021	2020	2019	2018
Revenus des placements	5,961	5,389	4,011	5,227	5,923
Intérêts des mises en pension	-	-	-	-	-
Charges de gestion des placements	2,281	1,085	0,906	1,072	0,965
Revenus nets des placements	3,680	4,304	3,105	4,155	4,958
Autres charges	4,202	1,085	0,561	0,414	0,391
Résultat d'exploitation (1)	0,522	3,219	2,544	3,741	4,567
Régularisation du résultat d'exploitation	1,003	0,403	0,087	0,623	0,946
Sommes distribuables de l'exercice	1,525	2,816	2,631	3,118	3,261
Variation des plus (ou moins) valeurs potent./titres	5,111	0,122	0,039	2,670	0,225
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	5,983	-	-	2,727	0,150
Frais de négociation de titres	-	-	0,013	0,014	-
Plus ou moins-value sur titre et frais de négociation (2)	0,872	0,122	0,052	0,071	0,075
Résultat net de l'exercice (1+2)	1,394	3,097	2,492	3,670	4,492
Résultat non distribuable de l'exercice	0,872	0,122	0,052	0,071	0,075
Régularisation du résultat non distribuable	0,943	0,037	0,001	0,033	0,004
Somme non distribuable de l'exercice	0,071	0,085	0,053	0,038	0,071
Distribution de dividendes	2,817	2,630	3,119	3,620	3,051
Valeur liquidative	98,808	103,079	102,978	103,519	104,059
Ratios de gestion des placements	2022	2021	2020	2019	2018
Charges de gestion des placements / Actif net moyen	0,97%	0,92%	0,94%	0,71%	0,74%
Autres charges/ Actif net moyen	1,79%	0,92%	0,58%	0,27%	0,30%
Résultat distribuable de l'exercice/Actif net moyen	-0,22%	2,73%	2,63%	2,48%	3,48%
Actif net moyen	1 173 902	2 121 785	2 241 841	3 048 931	5 045 574

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

SOCIETE ELECTROSTAR

Siege social : Boulevard de l'environnement, Route de Naassen 2013 Ben Arous.

La société ELECTROSTAR publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2021, ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, Mme Besma BEDOUI (Cabinet Bedoui Business & Consulting) et Mr Yousri Ben Hassine (Cabinet Yousri Ben Hassine).

Bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2021

Libellé en Dinar Tunisien

ACTIFS	Notes	31/12/2021	31/12/2020
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations incorporelles		12 245 452	12 242 455
Moins amortissements incorporelles		-6 692 507	-6 525 404
	1	5 552 945	5 717 051
Immobilisations corporelles		41 312 201	40 410 229
Moins amortissements corporelles		-19 256 175	-17 668 567
	1	22 056 026	22 741 662
Immobilisations en cours			
Immobilisations financières		22 489 262	22 690 376
Moins provisions immobilisations financières		-447 880	-560 380
	2	22 041 382	22 129 996
Autres actifs non courants	3	0	85 333
Total des actifs non courants		49 651 295	50 674 042
ACTIFS COURANTS			
Stocks		5 396 118	11 045 084
Moins provisions stocks		-2 685 125	-2 685 125
	4	2 710 993	8 359 960
Clients et comptes rattachés		37 861 975	38 947 833
Moins provisions clients		-14 434 074	-14 829 412
	5	23 427 901	24 118 421
Autres actifs courants		70 988 690	70 240 131
Moins provisions autres actifs courants			
	3	70 988 690	70 240 131
Placements et autres actifs financiers		0	0
Liquidités et équivalents de liquidités	7	623 195	1 766 339
Total des actifs courants		97 750 779	104 484 851
TOTAL ACTIFS		147 401 132	155 158 893

Bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2021
Libellé en Dinar Tunisien

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	Notes	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES			
Capital		20 575 112	20 575 112
Réserve légale		890 190	890 190
Prime d'émission		8 720 224	8 720 224
Résultats reportés		0	0
Réserves consolidées		-104 369 737	-80 273 682
Réserve spéciale de réévaluation		0	0
Autres capitaux propres		0	0
Subventions d'investissement		0	0
Modifications Comptables Affectant Les Résultats Reportés		-15 188 384	0
Quote-part dans les capitaux propres des sociétés mises en équivalence		0	0
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice (part groupe)	8	-89 372 595	-50 088 157
Résultat de l'exercice (part groupe)		-23 763 374	-23 209 955
Total des capitaux propres (part groupe)	8	-113 136 655	-73 298 111
Part des minoritaires dans les capitaux propres des filiales		-7 946 462	-5 618 206
Résultat de l'exercice (part des minoritaires)		-2 641 179	-2 362 276
Total part des minoritaires	8	-10 587 641	-7 980 482
PASSIFS NON COURANTS			
Autres passifs non courants	9	7 330 465	7 330 465
Emprunts & autres passifs non courants	10	63 516 344	74 625 848
Provisions pour risques et charges	11	4 706 107	872 414
Total des passifs non courants		75 552 916	82 828 728
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	12	57 289 967	50 384 551
Autres passifs courants	13	29 818 627	24 159 927
Concours bancaires courants & autres passifs financiers	14	108 463 918	79 064 280
Total des passifs courants		195 572 512	153 608 758
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		147 401 132	155 158 893

Etat de résultat consolidé arrêté au 31 décembre 2021
Libellé en Dinars Tunisien

Désignation	Notes	2021	2020
Produits d'exploitation			
Ventes de produits finis et de prestations de services	15	9 153 935	12 647 122
Autres produits d'exploitation	16	347 819	321 081
Total des produits d'exploitation		9 501 754	12 968 203
Charges d'exploitation			
Variation de stocks de produits finis & encours	17	1 983 448	304 358
Achats d'approvisionnements et de marchandises consommés	18	6 236 810	10 076 665
Charges de personnel	19	2 895 670	2 627 438
Dotations aux amortissements et aux provisions	20	4 464 938	4 965 427
Autres charges d'exploitation	21	3 845 188	3 849 508
Total des charges d'exploitation		19 426 054	21 823 397
Résultat d'exploitation		-9 925 243	-8 855 194
Charges financières nettes	22	-15 986 407	-16 326 610
Autres gains ordinaires	23	400 269	477 960
Autres pertes ordinaires	24	-866 830	-828 673
Résultat des activités ordinaires		-26 378 211	-25 532 517
Impôt sur les sociétés		-27 027	-39 714
Résultat net		-26 404 295	-25 572 231
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		0	-11 538
Résultat net du groupe		-26 405 238	-25 572 231
Résultat net (part groupe)		-23 764 059	-23 209 955
Résultat net (part des minoritaires)		-2 641 179	-2 362 276

Etat de Flux de trésorerie consolidé arrêté au 31 décembre 2021
Libellé en Dinars Tunisien

Flux de trésorerie liés à l'exploitation	Notes	Exercice clos le 31	
		2 021	2020
Résultat net	25	-26 405 238	-25 572 231
Modifications comptables		0	0
Dotations aux amortissements et provisions	26	4 465 881	4 965 427
Variation des:			
Stocks	27	5 648 966	1 798 401
Clients et comptes rattachés	28	1 085 858	2 208 025
Autres actifs courants	29	-748 559	-1 670 593
Fournisseurs et autres passifs courants	30	-2 624 268	7 106 277
Plus-value sur cessions des immobilisations	31	0	-1 301 823
Charge d'intérêts sur emprunts		6 188 964	8 769 125
Autres charges non décaissables	32	112 050	298 170
Résorption subvention d'investissement	33	-18 438	-20 693
Autres produits non décaissables	32	18 052	298 170
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		-12 276 732	-3 419 914
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	34	-250 968	-910 147
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	35	2 000	1 964 638
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	36	-141 395	-118 440
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	37	215 294	564 321
Flux de trésorerie affecté aux activités d'investissement		-175 068	1 500 372
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Remboursements d'emprunts	38	-5 649 690	-4 096 349
Encaissements provenant des emprunts	39	3 844 822	8 071 223
Paievements d'intérêts sur emprunts	40	-6 188 964	-8 769 125
Flux de trésorerie liés aux placements	41		400 000
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		-7 993 832	-4 394 252
Variation de trésorerie		-20 445 632	-6 313 794
Trésorerie au début de l'exercice	42	-47 022 797	-40 709 002
Impact variation périmètre			
Trésorerie à la clôture de l'exercice	43	-67 468 429	-47 022 797

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

A. Présentation du groupe Electrostar

Les comptes annuels consolidés du groupe « ELECTROSTAR », pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, sont établis et présentés en accord avec les conventions comptables de base et les normes comptables prévues par le système comptable Tunisien des entreprises.

Les états financiers consolidés du groupe « ELECTROSTAR » sont libellés en Dinars tunisiens.

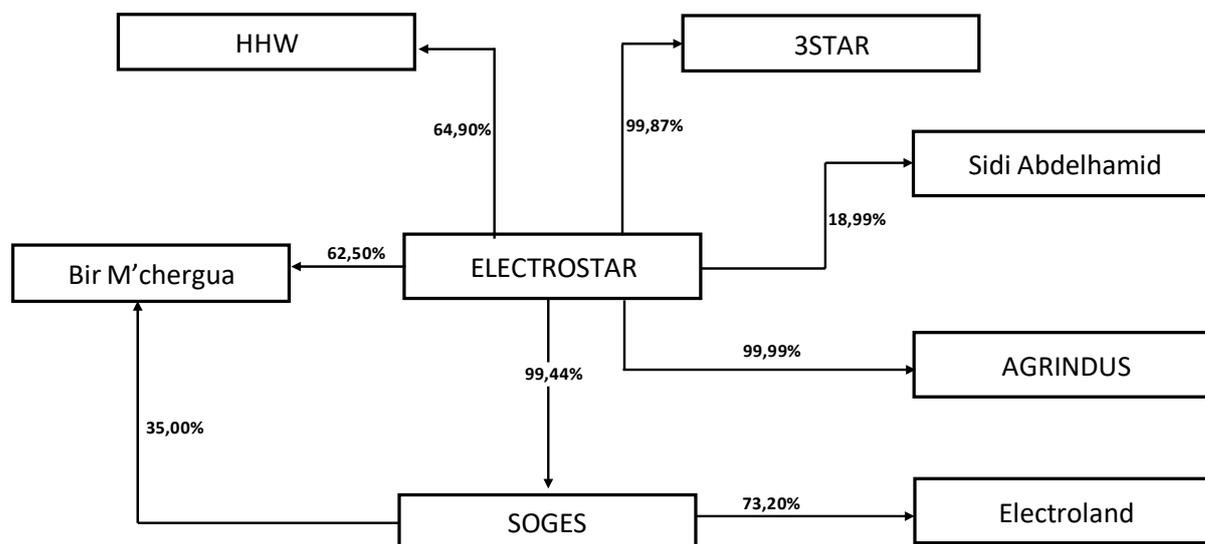
B. Périmètre de consolidation

Société	Activité	Pays	% Contrôle	% D'intérêt	Devise	Nature de contrôle	Méthode d'intégration
ELECTROSTAR	Electroménager	Tunisie			TND	Société mère	Intégration globale
SOGES	Electroménager	Tunisie	99,44%	99,44%	TND	Contrôle exclusif	Intégration globale
IMMOBILIERE BIR MCHERGUA	Immobilier	Tunisie	97,50%	97,30%	TND	Contrôle exclusif	Intégration globale
IMMOBILIERE SIDI ABDELHAMID	Immobilier	Tunisie	18,99%	18,99%	TND	Influence notable	Non consolidé
ELECTROLAND	Commerce	Tunisie	73,20%	72,79%	TND	Contrôle exclusif	Intégration globale
3STAR	Electroménager	Tunisie	99,87%	99,87%	TND	Contrôle exclusif	Intégration globale
H.H.W	Electroménager	Tunisie	64,92%	64,92%	TND	Contrôle exclusif	Intégration globale
AGRINDUS	Immobilier	Tunisie	99,99%	99,99%	TND	Contrôle exclusif	Non consolidé

Périmètre actuel

Les pourcentages d'intérêts, ainsi que les méthodes d'intégration des sociétés du groupe Electrostar, sont présentés comme suit :

Le schéma de structure du Groupe Electrostar au 31 Décembre 2021 se présente comme suit :



C. Principes et méthodes comptables

i. Référentiel comptable

Les états financiers consolidés du groupe ELECTROSTAR sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la loi 96-112 et le décret 96- 2459 du 30 décembre 1996. Il s'agit, entre autres :

- du cadre conceptuel ;
- de la norme comptable générale (NCT 1) ;
- des normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37) ;
- de la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) et ;
- de la norme comptable relative aux informations sur les parties liées (NCT 39)

ii. Principes de consolidation

➤ **Détermination du périmètre de consolidation**

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de toutes les filiales dont le Groupe détient directement ou indirectement le contrôle exclusif.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantages de ses activités.

Ce contrôle résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée ;
- soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs ;
- soit des statuts ou d'un contrat ;
- soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent ;
- soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent.

Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Les états financiers consolidés regroupent également toutes les sociétés dont le groupe exerce une influence notable directement ou indirectement par le biais des filiales.

Le groupe possède une influence notable sur une société lorsqu'il est en mesure de participer aux décisions de politiques financières et opérationnelles de l'entreprise détenue, sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques.

L'influence notable est présumée si le groupe détient, directement ou indirectement par le biais des filiales, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue sauf à démontrer clairement que ce n'est pas le cas.

➤ **Méthodes de consolidation**

Toutes les sociétés sous contrôle exclusif du groupe sont consolidées selon la méthode d'intégration globale. Le contrôle exclusif provient notamment du fait que les dirigeants (Directeurs Généraux et membres du Conseil d'Administration) sont désignés par la société ELECTROSTAR et qu'aucun autre groupe ou société ne dispose ni d'un contrôle, ni d'une influence notable sur ces sociétés.

L'intégration globale consiste à combiner ligne à ligne les états financiers individuels de la société mère ELECTROSTAR S.A et de ses filiales en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux

propres, de produits et de charges. Afin que les états financiers consolidés présentent l'information financière du groupe comme celle d'une entreprise unique, les étapes ci-dessous sont alors suivies :

- homogénéisation des méthodes d'évaluation et de présentation des états financiers du Groupe ;
- élimination des opérations intra-groupe et des résultats internes ;
- cumul arithmétique des comptes individuels ;
- élimination des titres de participation du groupe dans chaque société consolidée et détermination des écarts d'acquisition positif et/ou négatif et
- identification de la « Part du groupe » et des « intérêts minoritaires » dans l'actif net des sociétés consolidées.

La mise en équivalence : Les sociétés dans lesquelles, le groupe exerce une influence notable sont intégrées par la méthode de mise en équivalence. Dans le cadre de la méthode de mise en équivalence, les participations dans les entreprises associées sont classées parmi les actifs à long terme et présentées au bilan parmi les immobilisations financières. La quote-part dans les résultats de ces participations est présentée séparément au niveau de l'état de résultat.

➤ **Élimination des opérations intra-groupe et des résultats internes**

Élimination des opérations sans incidence sur les capitaux propres : Les créances et dettes réciproques significatives et les produits et charges réciproques significatifs entre les sociétés du groupe sont éliminés en totalité sans que cette élimination n'ait d'effet sur le résultat ou sur les capitaux propres consolidés.

Élimination des opérations ayant une incidence sur les capitaux propres :

- (a) Les marges et les plus ou moins-values, résultant des transactions entre les sociétés du groupe, qui sont comprises dans la valeur d'actifs tels que les stocks ou les immobilisations sont éliminées en totalité.
- (b) Les provisions pour dépréciation des titres constituées sur les sociétés du groupe sont intégralement éliminées, par annulation de la dotation pour les provisions constituées au cours de l'exercice et par déduction sur les réserves pour les provisions constituées au cours des exercices antérieurs.

iii. Principes comptables d'évaluation et de comptabilisation

Les états financiers consolidés sont préparés conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30 Décembre 1996, portant promulgation du système comptable des entreprises et par application des principes et méthodes comptables définis par le décret 96-2459 du 30 décembre 1996 portant promulgation du cadre conceptuel comptable.

Il est à noter que :

- Les pertes consolidées cumulées des trois derniers exercices s'élèvent à 79 310 069 DT ramenant les capitaux propres du groupe Electrostar à un solde négatif de 113 136 655 DT;
- Le chiffre d'affaires consolidé a enregistré une baisse significative en passant de 77 014 446 DT en 2018 à 13 728 739 DT en 2019, à 12 647 122 DT en 2020 et 9 153 935 DT en 2021 ;
- Les capitaux propres des sociétés « Electrostar SA », « HHW SA », « 3Stars », « Electroland » et « SOGES » sont inférieurs à leur capital social respectif ;
- Les engagements bancaires de la société Electrostar, compte non tenu des autres sociétés du groupe, s'élèvent à 111 961 475 DT (compte tenu des engagements hors bilan) ;
- Le retard dans la mise en application du protocole de restructuration signé avec les banques depuis septembre 2020 ;
- Le licenciement d'un nombre important du personnel des sociétés du et le départ de certains cadres clés et le déclenchement de la procédure de licenciement pour des raisons économiques dans le cadre de l'article 21 du code de travail.

Nous vous rappelons que la société Electrostar a signé en septembre 2020 un protocole d'accord pour la restructuration des dettes bancaires de l'ensemble des sociétés du groupe et la consolidation de leur situation financière avec le pool bancaire composé de la BNA, BIAT, BTE et STB.

Nonobstant les incertitudes précitées, les états financiers ont été préparés compte tenu des hypothèses de la continuité d'exploitation et de la comptabilité d'engagement et par référence aux conventions comptables de base notamment :

- Convention du coût historique, à l'exception des Immobilisations (terrains et constructions ayant fait l'objet d'une réévaluation libre et qui sont présentées à leur juste valeur) ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence ;
- Convention de permanence des méthodes.

Cela dit, et à défaut de mise en place du protocole d'accord avec les banques constituant le pool bancaire, l'incertitude liée à la continuité d'exploitation du groupe Electrostar sera significative. En cas de persistance des difficultés financières, les états financiers consolidés futurs du groupe Electrostar devront être établis selon l'hypothèse de la valeur liquidative au lieu et place de l'hypothèse de la continuité d'exploitation. Ainsi, le groupe Electrostar sera appelé à revaloriser ses actifs sur la base de leur valeur de réalisation

Les principales méthodes comptables adoptées par le groupe pour l'établissement de ses états financiers consolidés se présentent comme suit :

➤ **Comptabilisation des immobilisations et des amortissements**

A leur date d'entrée dans le patrimoine, les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

- Les immobilisations incorporelles font l'objet d'un amortissement linéaire sur une durée de trois ans, les montants de faible valeur sont amortis intégralement au cours de l'exercice de leurs acquisitions.
- Les immobilisations corporelles font l'objet d'un amortissement linéaire suivant leur durée probable d'utilisation à partir de la date de leur mise en service aux taux suivants :

Nature des immobilisations	Taux d'amortissement
Construction	5%
Agencement Aménagement Installation	10%
Matériel de transport	20%
Equipement de bureau	10%
Matériel Informatique	33%

- Les montants de faible valeur sont amortis intégralement au cours de l'exercice de leurs acquisitions.
- Les Immobilisations acquises en leasing avant le premier janvier 2008, sont comptabilisées conformément aux normes comptables en vigueur ; les redevances y afférentes sont rattachées au résultat de l'exercice auxquelles elles se rapportent à l'exception des terrains et constructions qui sont comptabilisés conformément à la norme IAS 17.
- Les Immobilisations acquises à partir du premier janvier 2008, sont comptabilisées en immobilisations en contrepartie d'une dette financière « Leasing ». La valeur de comptabilisation initiale correspond à la valeur inférieure entre la juste valeur du bien acquis et la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location déterminée. Les amortissements y afférents sont portés au résultat de l'exercice conformément aux dispositions du décret n°2008-492 du 25 février 2008.
- Les immobilisations acquises en leasing correspondent en totalité au matériel de transport. Ces immobilisations sont constatées à la valeur actualisée des loyers. Les contrats de location-

financement s'écoulent sur une période de trois ans. Ces biens sont amortis selon leur durée d'utilisation.

➤ **Les titres de participation**

Les titres de participation figurent au bilan consolidé à leurs coûts d'acquisition.

Les titres de participation font l'objet de provisions pour dépréciation à la date de clôture lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur coût d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée sur la base de différents critères dont, la valeur de marché et les perspectives de rentabilité, et ce pour les sociétés non cotées en bourse. Pour les sociétés cotées en bourse, la valeur d'inventaire est égale à la valeur boursière à la date de clôture.

Les dividendes reçus des sociétés non consolidées sont comptabilisés en produits au cours de l'année de leur encaissement.

Les titres de participation dont le Groupe Electrostar n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance, sont comptabilisés parmi les placements à court terme. Les titres détenus dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales, sont classés parmi les placements à long terme.

Les titres de participations détenus par le groupe dans les sociétés consolidées ont été éliminés selon la méthode décrite ci-dessus.

➤ **Les stocks**

Les stocks de matières premières et de marchandises sont évalués à la date de leur entrée dans le patrimoine du Groupe à leur coût moyen pondéré. Ce coût est obtenu par l'addition du prix d'achat et des frais accessoires engagés pour l'entrée de ces stocks en magasin.

Les stocks de produits finis sont valorisés au coût de production ; ce coût comprend le prix d'achat des matières premières et des matières consommées ainsi que les autres coûts directs et indirects de production.

➤ **Les revenus**

Les revenus liés à la vente de produits finis et de marchandises par le Groupe Electrostar sont constatés à la date du transfert, à l'acheteur, des risques et avantages inhérents à la propriété. Cette date correspond à la date de livraison aux clients.

Les revenus sont enregistrés à la juste valeur de la transaction en hors taxe, compte non tenu des taxes collectées par le Groupe et à reverser à l'Etat.

Les créances en découlant sont évaluées à leur valeur historique incluant les taxes collectées sur le chiffre d'affaires (TVA, droit de consommation, taxe énergétique, fodec...)

➤ **Opérations libellées en monnaie étrangères**

Les achats d'exploitation et d'investissement libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés au cours du jour de l'opération (soit le cours de dédouanement). Pour l'arrêtée des états financiers, les dettes et les créances qui en résultent sont converties au cours de clôture : Les plus ou moins-values sont rapportées au résultat de l'exercice (pertes ou gains de change).

A. Notes du bilan consolidé

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles présentent, au 31 Décembre 2021, une valeur nette comptable de l'ordre de 27 608 971 DT. Le tableau de variation des immobilisations se présente comme suit :

Immobilisations incorporelles	Total VB 31/12/2021	Total VB 31/12/2020
Logiciels	2 174 172	2 171 175
Autres immobilisations incorporelles	7 021 095	7 021 095
Fonds de commerce	3 050 185	3 050 185
Total Immobilisations Incorporelles	12 245 452	12 242 455
Amort Logiciels	2 171 663	2 170 752
Amort Autres immobilisations incorporelles	4 520 845	4 354 652
Total Amortissement	6 692 508	6 525 404
Valeur Comptable nette	5 552 945	5 717 051

Immobilisations corporelles	Total VB 31/12/2021	Total VB 31/12/2020
Terrains	15 850 913	15 850 913
Agencements et aménagements	4 572 171	3 694 790
Constructions	13 164 947	13 160 681
Matériels et outillages	3 807 124	3 810 650
Matériels de transport	2 009 394	1 947 472
Equipements de bureau	371 873	399 716
Matériels informatiques	1 479 571	1 489 799
Immobilisations à SJP	56 208	56 208
Total Immobilisations corporelles	41 312 201	40 410 229
Amort Agencements et aménagements	4 129 573	3 569 916
Amort Constructions	8 836 806	8 082 817
Amort Matériels et outillages	3 169 053	3 067 373
Amort Matériels de transport	1 294 678	1 141 367
Amort Equipements de bureau	326 823	319 813
Amort Matériels informatiques	1 499 243	1 487 284
Total Amortissement	19 256 175	17 668 567
Valeur Comptable nette	22 056 026	22 741 659
Total immobilisations	27 608 971	28 458 713

2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières présentent un solde net de 22 041 382 DT au 31 Décembre 2021 contre un solde net de 22 129 996 DT au 31 Décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Éléments	Valeur Brute	Provisions	31 Déc. 2021	31 Déc. 2020
Titres de Participations dans les sociétés liées	21 598 898	243 029	21 355 868	21 355 869
Créances immobilisées	296 020	112 856	183 164	214 833
Prêt Au Personnel	450 420	33 490	416 930	513 876
Titres de Participations mis en équivalence	33 130	0	33 130	33 130
Cautionnements	105 668	58 505	47 163	7 163
Dépôts	5 125	0	5 125	5 125
TOTAL	22 489 262	447 880	22 041 382	22 129 996

- Lors de leur acquisition, les titres de participations sont comptabilisés à leur coût d'acquisition conformément à la norme NC 7 relative aux placements. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais sont exclus.
- Les titres de participations dans les sociétés liées sont comptabilisés à leur coût historique. A la date de clôture, La valeur de ces titres devra être actualisée et constituer les provisions nécessaires.

3. Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants sont résorbés pour le montant total au 31 Décembre 2021.

Éléments	Valeur Brute	Résorption	31 Déc. 2021	31 Déc. 2020
Charges à répartir	1 577 200	1 577 200	0	85 333
Frais préliminaires	1 088 265	1 088 265	0	0
TOTAL	2 665 465	2 665 465	0	85 333

4. Stocks

Les stocks présentent un solde net de 2 710 993 DT au 31 Décembre 2021 contre un solde net de 8 359 960 DT au 31 Décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Éléments	31 Déc. 2021	31 Déc. 2020
Pièces de Rechanges	3 766 650	3 808 864
Marchandises	983 031	4 039 908
Produits Finis	536 709	2 520 158
Matières Premières	109 728	676 154
SOUS.TOTAL	5 396 118	11 045 084
Moins provisions stocks	-2 685 125	-2 685 125
TOTAL	2 710 993	8 359 960

- Les stocks matières premières et marchandises sont valorisés à leur coût d'achat.
- Les stocks des produits finis sont valorisés au 31 Décembre 2021 au coût de production. Ce coût comporte les coûts d'achat des matières premières et des matières consommées ainsi que les autres coûts directs et indirectes de production, y compris les frais financiers.
- La provision sur stocks porte sur le stock de PDR qui contient un stock à faible rotation et se rattachant à des produits non commercialisés auparavant par la société.

5. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés présentent un solde net de 23 427 901 DT au 31 décembre 2021 contre un solde net de 24 118 421 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Éléments	Valeur Brute	Provisions	31 Déc. 2021	31 Déc. 2020
Clients	15 208 033		15 208 033	15 159 706
Clients -Impayés et douteux	20 276 764	-14 434 074	5 842 690	7 591 503
Clients-Effets à recevoir	2 377 178		2 377 178	1 367 211
TOTAL	37 861 975	-14 434 074	23 427 901	24 118 421

- La provision couvre les clients douteux et les clients contentieux déduction faite des créances couvertes par des hypothèques et garanties réels reçus par la société. Ces créances sont provisionnées en respect d'une politique de provision et de reclassement des clients fixée par chacune des sociétés du groupe.
Les politiques de provision devront être revues et constituer éventuellement les provisions nécessaires.
- L'encours clients inclut des soldes avec des parties liées dont notamment :
 - o Un solde de 7 986 987 DT enregistré chez la société Electrostar auprès de la société HMT.
 - o Un solde de 3 329 932 DT enregistré chez la société HHW auprès de la société MED
 - o Un solde de 212 743 DT enregistré chez la société HHW SA auprès de la société HMT

6. Autres actifs courants

Les autres actifs courants présentent un solde de 70 988 690 DT au 31 décembre 2021 contre un solde de 70 240 131 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Éléments	31 Déc. 2021	31 Déc. 2020
Débiteurs Divers	42 577 737	42 851 621
Etat, Impôts sur les Bénéfices à Reporter	10 885 431	10 967 220
Créances et Intérêts courus	6 940 336	6 940 336
Créances sur Cession d'Immobilisations	4 456 902	4 151 452
Crédit de T.V.A à reporter	2 897 877	1 870 252
Produits à Recevoir	2 117 030	1 861 718
Compte d'attente à Régulariser Actif	649 627	917 845
Charges Constatées d'Avance	140 687	275 395
Avances & Acomptes au Personnel	226 120	234 938
Air Import à régulariser	96 944	96 944
T.V.A à Régulariser	0	72 410
Associés Comptes Courant	0	0
TOTAL	70 988 690	70 240 131

- Le solde « débiteurs divers » inclut la créance de la société Electrostar envers la société HMT de l'ordre de 16 395 715 DT,
- Le solde « débiteurs divers » inclut la créance de la société HHW SA envers la société HHW Trading pour un montant de 12 959 452 DT.

7. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités présentent un solde de 623 195 DT au 31 Décembre 2021 contre un solde de 1 766 339DT au 31 Décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Éléments	31 Déc. 2021	31 Déc. 2020
Banques	248 331	1 085 786
Chèques et Effets à l'Encaissement	373 665	676 154
Caisse	1 199	4 400
Titres de placement	0	0
TOTAL	623 195	1 766 339

8. Capitaux propres consolidés

Le tableau de variation des capitaux propres consolidés au 31 Décembre 2021 s'établit comme suit :

(TND)	Capital	Réserves légales	Prime d'émission	Réserves consolidés	Résultat exercice (Part Groupe)	Total capitaux propres (Part Groupe)	Part Minoritaires CP Consolidés	Part Minoritaires dans le résultat	Intérêts minoritaires
Capitaux propres 31 décembre 2020	20 575 112	890 190	8 720 224	-80 273 682	-23 209 955	-73 298 112	-5 618 206	-2 362 276	-7 980 483
Affectation résultat 2020				-23 209 955	23 209 955	0	-2 362 276	2 362 276	0
Résultat exercice 2021					-23 763 374	-23 763 374		-2 640 923	-2 640 923
Modification comptable						-15 188 384			
Autres capitaux propres				-886 100		-886 100			
Capitaux propres 31 décembre 2021	20 575 112	890 190	8 720 224	-104 369 737	-23 763 374	-113 135 969	-7 946 461	-2 640 923	-10 587 384

(*): Le capital social de la société Electrostar se détaille comme suit :

- Capital social : 20 575 112 DT
- Nombre d'action : 10 287 556 actions ordinaires
- Valeur nominale : 2 DT

9. Autres passifs non courants

Les autres passifs non courants présentent un solde de 7 330 465 DT au 31 Décembre 2021 contre un solde de 7 330 465 DT au 31 Décembre 2020se détaillent comme suit :

Éléments	31 Déc. 2021	31 Déc. 2020
Autres dettes non courants	7 330 465	7 330 465
TOTAL	7 330 465	7 330 465

10. Emprunts

Les emprunts présentent un solde de 63 516 344 DT au 31 Décembre 2021 contre un solde de 74 625 848DT au 31 Décembre 2020et se détaillent comme suit :

Éléments	31 Déc. 2021	31 Déc. 2020
Emprunts bancaires à + 1 an	62 597 869	74 139 279
Emprunts leasing à + 1 an	124 276	482 369
Autres dettes à + 1 an	794 200	4 200
TOTAL	63 516 344	74 625 848

11. Provision pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges présentent un solde de 4 706 106 DT au 31 Décembre 2021 contre un solde de 872 414 DT au 31 Décembre 2020et se détaillent comme suit :

Éléments	31 Déc. 2021	31 Déc. 2020
Provision pour risques et charges	4 706 106	872 414
TOTAL	4 706 106	872 414

12. Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés présentent un solde de 57 289 967 DT au 31 Décembre 2021 contre un solde de 50 384 551 DT au 31 Décembre 2020et se détaillent comme suit :

Éléments	31 Déc. 2021	31 Déc. 2020
Fournisseurs d'Exploitation	48 963 127	37 014 175
Effets à Payer Exploitation	1 550 728	3 857 307
Fournisseurs Etrangers	5 677 489	6 004 876
Fournisseurs d'exploitation- Factures Non Parvenues	1 089 482	3 513 053
Fournisseurs Immobilisations	10 841	-3 159
Emballages & Matériel à Rendre	-1 700	-1 700
TOTAL	57 289 967	50 384 551

13. Autres passifs courants

Les autres passifs courants enregistrent un solde de 29 818 627 DT au 31 Décembre 2021 contre un solde de 24 159 927 DT au 31 Décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Éléments	31 Déc. 2021	31 Déc. 2020
Créditeurs Divers	22 759 731	18 018 640
Charges à Payer	2 240 362	1 991 834
Obligations Cautionnées	1 557 391	1 647 760
T.V.A à Payer	1 753 723	1 143 215
Etat, Retenue à la source	630 886	408 731
Rémunérations Dues Au Personnel	302 323	298 072
Etat, Taxe au profit du système de maîtrise de l'énergie	46 245	243 113
CNSS, cotisations à payer	222 753	212 708
Autres droits et taxes à payer	142 130	65 831
Compte d'attente à régulariser passif	57 499	58 851
Etat, Taxe pour la protection de L'environnement	88 825	45 204
Assurance Groupe	16 758	16 021
Produits Constatées d'Avance	0	9 945
TOTAL	29 818 627	24 159 927

14. Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers présentent un solde de 108 463 918 DT au 31 Décembre 2021 contre un solde de 79 064 280 DT au 31 Décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Éléments	31 Déc. 2021	31 Déc. 2020
Banques	50 670 032	33 145 147
Emprunt-Échéance à moins d'un an	26 095 741	17 857 635
Intérêts courus sur emprunt	14 276 564	12 417 510
Financement en Devises	9 173 738	7 381 228
Financement De Stock	6 136 000	6 136 000
Découvert Mobilisé	1 733 917	1 748 824
Avances sur factures	377 936	377 936
Billet de Trésorerie Avalisé	0	0
FINANCEMENT CREDIT TRESORERIE	0	0
TOTAL	108 463 918	79 064 280

B. Notes de l'état de résultat consolidé

15. Revenus

Les revenus de l'exercice 2021 s'élèvent à 9 153 935 DT contre 12 647 122 DT durant l'exercice 2020.

Éléments	31 Déc. 2021	31 Déc. 2020
Ventes produits finis	9 153 935	12 647 122
TOTAL	9 153 935	12 647 122

16. Autres produits d'exploitation

Les autres produits de l'exercice 2021 s'élèvent à 347 819 DT contre 321 081 DT durant l'exercice 2020 et se détaillent comme suit :

Éléments	31 Déc. 2021	31 Déc. 2020
Produits des Activités Connexes	329 381	302 643
Quote part des subventions d'investissement	18 438	18 438
TOTAL	347 819	321 081

17. Variation produits finis

La variation du produits finis de l'exercice 2021 s'élèvent à 1 983 448 DT contre 304 358DT durant l'exercice 2020 et se détaillent comme suit :

Éléments	31 Déc. 2021	31 Déc. 2020
Variation Produits Finis & Encours	1 983 448	304 358
TOTAL	1 983 448	304 358

18. Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnements consommés de l'exercice 2021 s'élèvent à 6 236 810 DT contre 10 076 665 DT durant l'exercice 2019et se détaillent comme suit :

Éléments	31 Déc. 2021	31 Déc. 2020
Achats marchandises	71 502	3 805 772
Achats matières premières étrangères	1 314 522	2 360 512
Variation stock marchandises	3 056 877	1 972 658
Autres achats non stockés de matières&fournitures	751 372	1 298 526
Frais sur Achats	429 227	1 110 401
Variation des stocks Pièces de Rechanges	42 214	48 603
Achats matières&fournitures consommables	4 669	7 411
Variation des stocks de matières premières	566 426	-527 218
TOTAL	6 236 810	10 076 665

19. Charges de personnel

Les charges de personnel de l'exercice 2021 s'élèvent à 2 895 670DT contre 2 627 438 DT durant l'exercice 2020 et se détaillent comme suit :

Éléments	31 Déc. 2021	31 Déc. 2020
Salaires & Compléments de Salaires	2 431 318	2 216 172
Charges Sociales Légales	459 572	404 467
Autres Charges de personnel & Autres Charges Sociales	4 780	6 799
TOTAL	2 895 670	2 627 438

20. Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions de l'exercice 2021 s'élèvent à 4 465 881DT contre 4 965 427 DT durant l'exercice 2020 et se détaillent comme suit :

Éléments	31 Déc. 2021	31 Déc. 2020
Dotations Aux Provisions pour Dépréciation des Créances douteuses	0	2 326 249
Dotations Aux Provisions pour Dépréciation des Autres comptes débiteurs	212 701	1 637 700
Dotations Aux Amortissements des Immobilisations Corporelles	1 371 692	1 284 391
Dotations Aux Amortissements des Immobilisations Incorporelles	167 103	171 679
Dotations aux résorptions des charges à répartir	85 352	42 667
Dotations Aux Provisions pour Dépréciation des Stocks	0	30 779
Dotations Aux Provisions pour risques et charges	3 163 848	0
Reprise sur Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	-189 218	-3 895
Reprise sur Provisions Pour risques et charges	0	-12 720
Reprise sur Provisions Sur Créances Douteuses	-233 096	-216 240
Reprise sur Provisions Pour dépréciation des stocks	0	-295 182
Reprise sur Provisions Pour dépréciation des titres	-112 500	0
TOTAL	4 465 881	4 965 427

21. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation de l'exercice 2021 s'élèvent à 3 845 188DT contre 3 849 508 DT durant l'exercice 2020 et se détaillent comme suit :

Éléments	31 Déc. 2021	31 Déc. 2020
Personnel Extérieur à L'Entreprise	1 007 536	1 087 352
Services Bancaires & Assimilés	714 350	778 569
Charges Locatives	466 928	658 469
Etudes & Recherches & Divers Services Extérieurs	406 814	319 646
Rémunérations d'Intermédiaires & Honoraires	400 208	482 474
Publicité, Publications, Relations Publiques	465 342	382 014
Primes d'Assurances	135 259	140 552
Impôts, Taxes & Versements Assimilés	112 636	101 921
Entretien & Réparations	138 817	116 576
Frais Postaux & Frais de Télécommunications	57 018	67 972
Déplacements, Missions & Réceptions	34 001	26 705
Transports de Biens & Transports Collectifs du personnel	50 417	54 107
Transfert de charge	-146 138	-366 582
TOTAL	3 845 188	3 849 508

22. Charges financières nettes

Les charges financières nettes de l'exercice 2021 s'élèvent à 15 986 407 DT contre 16 326 610DT durant l'exercice 2020 et se détaillent comme suit :

Éléments	31 Déc. 2021	31 Déc. 2020
Charges financières	16 037 756	16 989 057
Produits financières	-51 349	-662 448
TOTAL	15 986 407	16 326 610

23. Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires de l'exercice 2021 s'élèvent à 400 269DT contre 477 960 DT durant l'exercice 2020 et se détaillent comme suit :

Éléments	31 Déc. 2021	31 Déc. 2020
Gains Exceptionnels	351 644	171 867
Produits sur cessions d'immobilisations	48 625	306 093
TOTAL	400 269	477 960

24. Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires de l'exercice 2021s'élèvent à 866 830 DT contre 828 673 DT durant l'exercice 2020 et se détaillent comme suit :

Éléments	31 Déc. 2021	31 Déc. 2020
Pertes Exceptionnelles	727 691	823 863
Pertes sur cessions d'immobilisations	139 139	4 810
TOTAL	866 830	828 673

C. Notes aux états des flux de trésorerie

25. Résultat net

Éléments	31 Déc. 2021	31 Déc. 2020
Résultat Net d'Impôt	-26 404 295	-25 572 231
TOTAL	-26 404 295	-25 572 231

26. Dotations aux amortissements et aux provisions

Éléments	31 Déc. 2021	31 Déc. 2020
Dotations Aux Amortissements et Provisions	4 465 881	4 965 427
TOTAL	4 465 881	4 965 427

27. Variation de stock

Éléments	31 Déc. 2021	31 Déc. 2020
Variation des stocks de Matières Premières	568 426	-527 218
Variation Produits Finis & Encours	1 983 449	304 358
Variation Stock Marchandises	3 056 877	1 972 658
Variation des stocks de Pièces de Rechange	42 214	48 603
TOTAL	5 648 967	1 798 401

28. Variation des créances clients

Éléments	31 Déc. 2021	31 Déc. 2020
Variation Clients-Impayés	1 748 813	314 619
Variation Clients	-48 327	1 971 020
Variation Clients-Effets à recevoir	1 009 967	-77 615
TOTAL	1 085 858	2 208 025

29. Variation des autres actifs courants

Éléments	31 Déc. 2021	31 Déc. 2020
Variation Avances & Acomptes au Personnel	8 818	38 205
Variation T.V.A à Régulariser	72 410	24 534
Variation Air Import à régulariser	0	66 732
Variation Crédit de T.V.A à reporter	- 1 027 625	-919 798
Variation Restitution Sur Impôts et Taxes	81 789	-251 361
Variation Créances sur Cession d'immobilisations	-305 450	495 000
Variation Associés Comptes Courant	0	5 000
Variation Débiteurs Divers	273 884	-874 348
Variation Produits à Recevoir	-255 312	-1 210 698
Variation Compte d'Attente à Régulariser Actif	268 218	842 904
Variation Charges Constatées d'Avance	134 708	113 237
TOTAL	-748 560	-1 670 593

30. Variation des fournisseurs et autres passifs courants

Éléments	31 Déc. 2021	31 Déc. 2020
Variation Fournisseurs d'exploitation	3 239 432	4 524 817
Variation Fournisseurs Etrangers	327 387	2 342 504
Variation Effets à Payer Exploitation	2 306 579	-861 769
Variation Fournisseurs Immobilisations	-14 000	-14 896
Variation Fournisseurs d'exploitation Factures Non Parvenues	2 423 571	-1 313 596
Variation Fournisseurs d'exploitation Débiteurs	0	-1 811 808
Variation Rémunérations Dues Au Personnel	- 4251	-59 002
Variation Etat, Retenue à la source	-222 155	206 933
Variation Etat, Taxe au profit du système de maîtrise de l'énergie	196 868	-75 923
Variation Etat, Taxe pour la protection de L'environnement	-43 621	-50 417
Variation Obligations Cautionnées	90 369	59 916
Variation, TVA à Payer	-610 508	-515 630
Variation CNSS, cotisations à payer	-10 045	58 876
Variation, Autres droits et taxes à payer	-76 299	0
Variation Assurance Groupe	-737	1 299
Variation Charges à Payer	-248 528	-956 706
Variation Crédoeurs Divers	-4 741 091	5 597 310
Variation Compte d'attente à régulariser passif	1 352	1 588
Variation Produits Constatés d'Avance	9 945	-9 658
TOTAL	2 624 268	7 106 277

31. Plus-value sur cessions d'immobilisations

Éléments	31 Déc. 2021	31 Déc. 2020
Produits sur cessions d'immobilisations	0	-1 301 823
TOTAL	0	-1 301 823

32. Autres charges non décaissables

Éléments	31 Déc. 2021	31 Déc. 2020
Pertes sur cessions d'immobilisations	112 050	298 170
TOTAL	112 050	298 170

33. Résorption subvention d'investissement

Éléments	31 Déc. 2021	31 Déc. 2020
Résorption subvention d'investissement	-18 438	-20 693
TOTAL	-18 438	-20 693

34. Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Éléments	31 Déc. 2021	31 Déc. 2020
Décaissements Provenant De L'acquisition D'Immobilisations Corporelles & Incorporelles	-250 968	-910 147
TOTAL	-250 968	-910 147

35. Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles

Éléments	31 Déc. 2021	31 Déc. 2020
Encaissements Provenant De La Cession D'Immobilisations Corporelles & Incorporelles	2 000	1 964 638
TOTAL	2 000	1 964 638

36. Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières

Éléments	31 Déc. 2021	31 Déc. 2020
Décaissements provenant des Prêts au Personnel	141 395	112 940
Décaissements provenant des Dépôts et Cautionnements	0	5 500
Variation titres de participations	0	0
TOTAL	-141 395	-118 440

37. Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières

Éléments	31 Déc. 2021	31 Déc. 2020
Encaissements des Créances en débiteurs divers	0	424 392
Encaissements provenant des Prêts au Personnel	215 294	139 928
Variation titres de participations	0	0
Variation dépôt et cautionnement	0	0
TOTAL	215 294	564 321

38. Remboursements d'emprunts

Éléments	31 Déc. 2021	31 Déc. 2020
Remboursements d'emprunts	-5 649 690	-4 096 349
TOTAL	- 5 649 690	-4 096 349

39. Encaissements provenant des emprunts

Éléments	31 Déc. 2021	31 Déc. 2020
Encaissements provenant des emprunts	3 844 822	8 071 223
TOTAL	3 844 822	8 071 223

40. Intérêts sur emprunts

Éléments	31 Déc. 2021	31 Déc. 2020
Intérêts sur emprunts	-6 188 964	-8 769 125
TOTAL	-6 188 964	-8 769 125

41. Flux de trésorerie liés aux placements

Éléments	31 Déc. 2021	31 Déc. 2020
Flux de trésorerie liés aux placements	0	400 000
TOTAL	0	400 000

42. Trésorerie début de l'exercice

Éléments	31 Déc. 2021	31 Déc. 2020
Liquidités & Equivalents en Liquidités	1 766 339	2 575 863
Concours Bancaires & Autres Passifs Financiers	-48 789 136	-43 284 866
TOTAL	-47 022 797	-40 709 002

43. Trésorerie à la clôture de l'exercice

Éléments	31 Déc. 2021	31 Déc. 2020
Liquidités & Equivalents en Liquidités	623 195	1 766 339
Concours Bancaires & Autres Passifs Financiers	-68 091 623	-48 789 136
TOTAL	-67 468 428	-47 022 797

D. Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan du Groupe Electrostar au 31 Décembre 2021 se détaillent comme suit :

<i>(En TND)</i>	31-déc-21
Escompte commercial	497 006
Obligation cautionnées	93 266
Lettres de crédits & financement devises	7 546 933
Total	8 137 205

Les garanties bancaires accordées sont :

- La société Electrostar a accordé les terrains et constructions en garantie, ainsi qu'un nantissement de son fonds de commerce au profit des différentes banques en contre partie des crédits reçus.
- La société Electrostar a accordé une caution solidaire au profit de ses sociétés filiales SOGES et HMT pour leurs engagements avec certaines banques
- La société SOGES a reçu une caution solidaire de la part de sa société mère Electrostar pour les besoins de financement de son activité.
- La société SOGES a accordé un nantissement sur son fonds de commerce pour quelques banques.
- La société HMT a reçu une caution solidaire de la part de la société Electrostar.
- La société HMT a accordé des garanties hypothécaires au profit des sociétés Electrostar et HHW SA
- La société Agrindus a accordé des garanties hypothécaires au profit des sociétés Electrostar, HHW SA, HMT et M. Fathi Hachicha
- La société Electrostar a accordé des garanties hypothécaires et une caution solidaire au profit des sociétés HHW SA et 3Stars sur leurs crédits de consolidation.

E. Évènements postérieurs à la date de clôture

Les évènements postérieurs à la date de clôture se présentent comme suit :

- A défaut de mise en place du protocole d'accord avec les banques constituant le pool bancaire, l'incertitude liée à la continuité d'exploitation du groupe Electrostar sera significative. En cas de persistance des difficultés financières, les états financiers consolidés futurs du groupe Electrostar devront être établis selon l'hypothèse de la valeur liquidative au lieu et place de l'hypothèse de la continuité d'exploitation. Ainsi, le groupe Electrostar sera appelé à revaloriser ses actifs sur la base de leur valeur de réalisation.
- Dans le cadre de nos diligences, nous avons demandé des éclaircissements auprès de la direction générale de la société Electrostar SA conformément à l'article 420 du code de commerce tel qu'ajouté par la Loi n°2016 – 36 du 29 avril 2016 relative aux procédures collectives. Ces éclaircissements se rapportent au sort du protocole d'accord signé avec les banques constituant le pool bancaire, ainsi que les décisions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 août 2022 et se rapportent aux mesures à prendre afin d'assurer la continuité d'activité de la société et du groupe Electrostar.

Rapport Général des commissaires aux comptes

Etats Financiers Consolidés - Exercice clos le 31 décembre 2021

Mesdames et Messieurs les actionnaires du groupe « ELECTROSTAR SA »,

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers Consolidés

1. Opinion avec réserves

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers consolidés du groupe « ELECTROSTAR SA », qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2021, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers font ressortir des capitaux propres (part du groupe) négatifs de <113 136 655> DT, y compris le résultat déficitaire (part du groupe) de l'exercice s'élevant à <23 764 060> DT et compte tenu d'une constatation par la société mère d'une perte au compte modification comptable affectant les résultats antérieurs pour <15 188 384> DT.

À notre avis, à l'exception de l'incidence des points soulevés dans la section « fondement de l'opinion avec réserves », les Etats Financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière consolidée et ses flux de trésorerie consolidée pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion avec réserves

Suite aux travaux effectués par nos soins, nous portons à votre attention les informations suivantes :

Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation

Nous attirons votre attention sur la note (C.iii) aux états financiers consolidés qui souligne l'existence d'une incertitude susceptible de jeter un doute sur la capacité du groupe à poursuivre son activité.

Les éléments constituant notre base d'évaluation de l'incertitude liée à la continuité d'exploitation du groupe se présentent comme suit :

- Les pertes consolidées cumulées des trois derniers exercices s'élèvent à 79 310 069 DT ramenant les capitaux propres du groupe Electrostar à un solde négatif de 113 136 655 DT;
- Le chiffre d'affaires consolidé a enregistré une baisse significative en passant de 77 014 446 DT en 2018 à 13 728 739 DT en 2019, à 12 647 122 DT en 2020 et 9 153 935 DT en 2021 ;
- Les capitaux propres des sociétés « Electrostar SA », « HHW SA », « 3Stars », « Electroland » et « SOGES » sont inférieurs à leur capital social respectif ;
- Les engagements bancaires de la société Electrostar, compte non tenu des autres sociétés du groupe, s'élèvent à 111 961 475 DT (compte tenu des engagements hors bilan) ;
- Le retard dans la mise en application du protocole de restructuration signé avec les banques depuis septembre 2020 ;
- Le licenciement d'un nombre important du personnel des sociétés du et le départ de certains cadres clés et le déclenchement de la procédure de licenciement pour des raisons économiques dans le cadre de l'article 21 du code de travail.

Nous vous rappelons que la société Electrostar a signé en septembre 2020 un protocole d'accord pour la restructuration des dettes bancaires de l'ensemble des sociétés du groupe et la consolidation de leur situation financière avec le pool bancaire composé de la BNA, BIAT, BTE et STB.

A noter que ce protocole demeure, à la date du présent rapport, non appliqué. Le retard de concrétisation et de mise en place de ce protocole a accentué les difficultés reconnues par les sociétés du groupe. Le conseil d'administration de la société Electrostar en date du 15 juin 2023 décide de donner un mandat de dépôt d'une demande d'ouverture d'une procédure de règlement judiciaire auprès du tribunal pour la société mère.

A défaut de mise en place de ce protocole, l'incertitude liée à la continuité d'exploitation des sociétés du groupe Electrostar sera significative.

Rapports des commissaires aux comptes des filiales non émis

Les états financiers consolidés ont été préparés sur la base des états financiers des filiales non arrêtés et auxquels les rapports des commissaires aux comptes respectifs ne sont pas encore émis à la date de la signature de notre rapport.

Les états financiers des filiales des derniers exercices ne sont pas audités et peuvent présenter un risque éventuel d'actifs non dépréciés et/ou de passifs non constatés, dont l'incidence pourra être significative et généralisée sur les états financiers consolidés.

Les soldes et transactions intergroupe n'ont pas été exhaustivement confirmés avec les différentes filiales. Nous ne pouvons pas nous prononcer sur l'exhaustivité de l'annulation des soldes et transactions intergroupe

A noter également que les états financiers provisoires de certaines filiales au 31 décembre 2021 présentent les éléments suivants :

- . Les créances clients et les autres actifs courants de la société SOGES présentent un solde net de 4 523 050 DT et 13 349 458 DT, respectivement, que nous ne pouvons pas nous prononcer sur leur sort et sur les éventuelles provisions à constituer.
- . Les états financiers de la société SOGES présentent des immobilisations incorporelles pour un solde net de 2 500 250 DT correspondant à des concessions de marque que nous ne pouvons pas nous prononcer sur sa valeur et sur l'éventuelle provision à constituer.
- . Les créances clients et les autres actifs courants de la société HHW SA présentent des soldes nets respectifs de 5 736 536DT et 19 488 124DT (tenant compte d'un report d'impôt de l'ordre de 3 862 754DT tel que figure au niveau des états financiers provisoires).
- . Les autres actifs courants de la société 3STARS présentent un solde net de 6 235 740 DT, nous ne pouvons pas nous prononcer sur leur sort et sur les éventuelles provisions à constituer.
- . Les fonds de commerce, les créances clients et les autres actifs courants de la société Electroland présentent des soldes nets respectifs de 3 050 185 DT, 862 396 DT et 3 679 356DT, nous ne pouvons pas nous prononcer sur leur sort et sur les éventuelles provisions à constituer.
- . L'administration fiscale a notifié à la société HHW SA, en date du 23 décembre 2010, les résultats du contrôle approfondi portant sur les exercices 2006-2009. Le redressement s'est élevé à 6 104 kDT. La direction de la société a contesté les interprétations des textes de lois ayant servi de base pour le calcul de ce montant et estime qu'il est plus improbable que probable que des sorties de fonds soient nécessaires pour faire face à ce redressement. Par conséquent aucune provision pour risques et charges n'a été comptabilisée.

Au cours de l'exercice 2013, un arrangement a été effectué avec l'administration fiscale pour couvrir une partie du redressement. Suite à cet arrangement, le reliquat qui demeure encore contesté par la société au 31 décembre 2013 s'élève à 4 545 kDT.

Au cours de l'exercice 2014, une reconnaissance de dette pour le montant contesté soit 4 545 kDT a été signée avec l'administration, elle prévoit un paiement rééchelonné sur dix ans du montant intégral de la taxation d'office. Cependant l'action pour l'annulation de la taxation d'office a été poursuivie par la société.

Au 1^{er} juillet 2015, le tribunal de première instance a décidé d'annuler la décision de taxation d'office. L'administration fiscale a fait appel à cette décision. A l'issue de la dernière audience du 09 Juillet 2018, la cours d'appel de Tunis a reporté l'affaire à la date du 12 octobre 2018 pour que l'avocat de la société HHW SA puisse répliquer aux réponses de l'administration fiscale. En février 2019, la cour d'appel de Tunis a tranché en faveur de l'Administration Fiscale en confirmant la taxation d'office.

- . La société HHW SA a bénéficié de l'amnistie prévue par la loi des finances 2019. En effet, un arrangement a été conclu entre la société HHW et l'administration fiscale (DGE) en date du 01 Avril 2019 portant sur les éléments suivants :
 - o La dette fiscale objet de l'arrangement porte uniquement sur les dettes dues provenant des déclarations mensuelles.
 - o Versement initial d'un montant de 37 533 DT à la signature de l'arrangement
 - o Rééchelonnement de la dette restante, soit un montant global de 563 625 DT, sur une période de 4 ans, moyennant un paiement trimestriel
 - o Abandon des intérêts de retards

- . La société 3STAR a bénéficié de l'amnistie prévue par la loi des finances 2019. En effet, un arrangement a été conclu entre la société 3STAR et l'administration fiscale (DGE) en date du 28 mars 2019 portant sur les éléments suivants :
 - o La dette fiscale objet de l'arrangement porte uniquement sur les dettes dues provenant des déclarations mensuelles.
 - o Versement initial d'un montant de 39 516 DT à la signature de l'arrangement
 - o Rééchelonnement de la dette restante, soit un montant global de 434 671 DT, sur une période de 3 ans, moyennant un paiement trimestriel
 - o Abandon des intérêts de retards

- . La société SOGES a bénéficié de l'amnistie prévue par la loi des finances 2019. En effet, un arrangement a été conclu entre la société SOGES et l'administration fiscale (DGE) en date du 28 mars 2019 portant sur les éléments suivants :
 - o La dette fiscale objet de l'arrangement porte uniquement sur les dettes dues provenant des déclarations mensuelles.
 - o Versement initial d'un montant de 39 782 DT, à la signature de l'arrangement,
 - o Rééchelonnement de la dette restante, soit un montant global de 437 606 DT, sur une période de 3 ans, moyennant un paiement trimestriel,
 - o Abandon des intérêts de retards

- De plus, La société SOGES a bénéficié de l'amnistie prévue par la loi des finances 2019. En effet, un arrangement a été conclu entre la société SOGES et l'administration fiscale (RF Mourouj) en date du 04 février 2019 portant sur les éléments suivants :
 - o La dette fiscale objet de l'arrangement porte uniquement sur les dettes dues provenant des déclarations mensuelles.
 - o Versement initial d'un montant de 9 155 DT, à la signature de l'arrangement,
 - o Rééchelonnement de la dette restante, soit un montant global de 137 327 DT, sur une période de 4 ans, moyennant un paiement trimestriel,
 - o Abandon des intérêts de retards

En l'absence des rapports des commissaires aux comptes de chacune des sociétés filiales, nous ne pouvons pas nous prononcer sur le sort de ces actifs, ni sur les éventuelles provisions à constituer, et d'une façon générale, sur la fiabilité des états financiers présentés par les filiales non auditées.

Réserves portées dans le rapport des commissaires aux comptes de la société Electrostar SA et affectant les états financiers du groupe

- La société a signé en septembre 2020 un protocole d'accord pour la restructuration de ses dettes bancaires et la consolidation de sa situation financière avec le pool bancaire composé de la BNA, BIAT, BTE et STB. Les engagements d'ELECTROSTAR avec ce pool bancaire représentent 74% du total des engagements de la société Electrostar dans le système bancaire. Ce protocole demeure à la date de signature de notre rapport non appliqué. Le retard de concrétisation et de mise en place de ce protocole a accentué les difficultés reconnues par la société. A cet effet, nous avons demandé des éclaircissements auprès de la direction générale, conformément à l'article 420 du code de commerce tel qu'ajouté par la Loi n°2016 – 36 du 29 avril 2016 relative aux procédures collectives, sur le sort de ce protocole, ainsi que les actions futures à entreprendre pour redresser la situation. La réponse de la direction générale, appuyée par le conseil d'administration, confirme que devant cette situation difficile, le conseil d'administration décide de donner un mandat de dépôt d'une demande d'ouverture d'une procédure de règlement judiciaire auprès du tribunal. Nous attirons votre attention sur les points décrits au niveau de la note 9, Évènements postérieurs à la date de clôture, se rapportant aux méthodes de valorisation des actifs et la présentation des états financiers futurs tenant compte de l'incertitude significative liée à la continuité d'exploitation.
- Les immobilisations incorporelles et corporelles sont arrêtées respectivement en valeur brute à 1 859 245 DT et à 30 329 082 DT. Ces immobilisations n'ont pas fait l'objet d'un inventaire physique au 31 décembre 2021. L'incidence éventuelle du résultat du rapprochement d'un inventaire physique à la comptabilité sur les états financiers ne peut être valablement appréhendée qu'après réalisation de cette opération.
- La société Electrostar détient 99.99% des titres de la société AGRANDIS et ce pour une valeur de 21 375 480 DT. La société AGRANDIS possède un terrain qui a fait l'objet d'une expertise en date du 19 Avril 2020 pour la valeur de 21 375 480 DT. Ce terrain est grevé des hypothèques pour différentes banques et pour le compte des sociétés du groupe. A la date de clôture de l'exercice 2021, ces titres de participation n'ont pas fait l'objet d'une actualisation et ce conformément à la norme NC 7 relative aux placements et nous n'avons pas obtenu les états financiers de ladite société arrêtés à cette date. Ainsi nous ne pouvons pas nous prononcer sur la valeur de ces titres.
- Les deux affaires fiscales en cassation n° 6183 et n°7683 (jugement d'appel n° 87656 et jugement d'appel n°40869), relatives au redressement fiscal lié à la taxe énergétique, la TVA et les droits de consommation se rattachant à cette taxe et se rapportant aux exercices antérieures, ont été rejetées sur le fond par le tribunal administratif en date du 5 juin 2022, le montant de la taxation en principal est comptabilisé au compte « modifications comptables affectant les résultats reportés » et ce pour 15 188 383 DT. Les pénalités pour un montant total de 3 989 839 DT devraient être provisionnées.
- L'affaire fiscale n° 5479, (jugement d'appel n° 86975) et portant sur un montant en principal de 3 163 848 DT, n'a pas été encore signifié à la société Electrostar à la date de signature de notre rapport. Ce montant en principal a fait l'objet d'une provision pour la totalité, les pénalités pour un montant de 673 445 DT, relatives à cette affaire devraient être provisionnées.
- La société Electrostar a bénéficié de l'amnistie prévue par la loi des finances 2019. En effet, un arrangement a été conclu entre la société Electrostar et l'administration fiscale (DGE) en date du 01 Avril 2019. La dette restante d'un montant global de 17 410 163 DT, est rééchelonnée sur une période de 5 ans. Les échéances ultérieures n'ont pas été respectées. Les pénalités et les éventuels intérêts de retard devraient être provisionnés.

- Les dettes fiscales au 31 décembre 2021 s'élèvent à concurrence de 30 000 000 DT. Les déclarations mensuelles depuis mars 2020 ne sont pas déposées. Les pénalités et les éventuels intérêts de retard devraient être provisionnés.
- La société Electrostar a bénéficié de l'amnistie prévue par la loi des finances 2019. En effet, un arrangement a été conclu entre la société Electrostar et l'administration fiscale (DGE) en date du 01 Avril 2019. La dette restante d'un montant global de 17 410 163 DT, est rééchelonnée sur une période de 5 ans. Les échéances ultérieures n'ont pas été respectées. Les pénalités et les éventuels intérêts de retard devraient être provisionnés.
- Les dettes fiscales au 31 décembre 2021 s'élèvent à concurrence de 30 000 000 DT. Les déclarations mensuelles depuis mars 2020 ne sont pas déposées. Les pénalités et les éventuels intérêts de retard devraient être provisionnés.
- La créance globale de la société Electrostar envers la société HMT porte sur un montant global de 27 738 220 DT au 31 décembre 2021. nous ne pouvons pas nous prononcer sur leur sort et sur les éventuelles provisions à constituer.
- Les créances hors sociétés du groupe de la société Electrostar sont de 8 572 991 DT et sont provisionnées pour 5 854 196 DT. Cette provision, n'ayant fait l'objet d'aucune variation courant l'exercice 2021, doit être actualisée compte tenu des suites données aux actions en justice et des couvertures par les hypothèques et les garanties réelles reçues par la société.
- Le stock de pièces de rechange accuse un solde brut de 3 766 650 DT provisionné à concurrence de 2 631 624 DT. Ce stock est à faible rotation et se rattachant à des produits commercialisés auparavant par la société. La société devra revoir la provision déjà constituée tenant compte de l'obsolescence de ce stock.
- Les Autres Actifs Courant (autres que les sociétés du groupe consolidées) font apparaître des soldes antérieurs d'un total de 20 639 138 DT provisionnés à concurrence de 1 558 591 DT. Ces créances doivent être provisionnées en totalité.
- Une avance sur acquisition d'immobilisation constatée au débit du compte « Avances Fournisseurs » d'un montant de 850 000 DT a été accordée par « Electrostar » à Monsieur Ahmed MAHJOUB au cours des exercices antérieurs et ce à la suite de signature d'une promesse de vente qui finalement n'a pas eu lieu. Malgré que la société Electrostar a obtenu un jugement définitif en sa faveur, elle n'arrive pas à récupérer sa créance. Une provision couvrant cette avance devra être constituée.
- Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation Nous attirons votre attention sur la note 2 aux états financiers qui souligne l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute sur la capacité de la société à poursuivre son activité. Les éléments constituant notre base d'évaluation de l'incertitude liée à la continuité d'exploitation se présentent comme suit :
 - Les pertes cumulées de la société Electrostar au 31 décembre 2021 s'élèvent à <85 681 662 >DT, ramenant, ainsi, les capitaux propres à un montant négatif de <55 496 137 >DT ;
 - Le chiffre d'affaires continue sa baisse en passant de 9 444 246 DT en 2019 à 6 838 361 DT en 2020 et 5 103 583 DT en 2021 ;
 - Les engagements bancaires de la société Electrostar s'élèvent à 111 961 475 DT (compte tenu des engagements hors bilan) ;
 - Le retard dans la mise en place du protocole de restructuration signé avec les banques depuis septembre 2020.
 - Le licenciement d'un nombre important du personnel de la société et le départ de certains cadres clés et le déclenchement de la procédure de licenciement pour des raisons économiques dans le cadre de l'article 21 du code de travail.

- La société Electrostar a accordé des garanties à diverses sociétés du groupe. Compte tenu de la situation financière des dites sociétés, ces garanties peuvent être mises en jeu.

Non consolidation de la filiale « Agrindus »

La société Electrostar a enregistré l'entrée en périmètre de consolidation du groupe la société « Agrindus » suite à la détention, en 2019, de 99,99% de son capital social pour une valeur de 21 375 480 DT.

Au sens des articles 460 et suivants du code des sociétés commerciales et des normes comptables tunisienne de consolidation, la société « Agrindus » est considérée en tant que filiale et devrait être consolidée selon la méthode de l'intégration globale. Toutefois, à défaut d'arrêt des états financiers de ladite filiale, ce titre de participation n'a pas été partagé et demeure présenté parmi les immobilisations financières au niveau des états financiers consolidés.

Bouclage des capitaux propres consolidés

Les capitaux propres consolidés présentent un décalage de 886 100DT entre les capitaux propres consolidés d'ouverture et les capitaux propres après partage au 31 Décembre 2021 tel qu'indiqué dans la note 8 des états financiers. Cet écart provient en partie de :

- . La non-consolidation de la société Immobilière Sidi Abdelhamid (ISA) qui était consolidé selon la méthode de mise en équivalence à la clôture de l'exercice 2019 avec un impact sur les capitaux propres de clôture de l'exercice 2020 de l'ordre de 35 278 DT ;
- . La modification des états financiers individuels de la société 3Stars de l'exercice 2019 avec un impact négatif sur le résultat du groupe de 832 853 DT ;
- . Le reste de 17 969 DT demeure non justifié.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous n'avons pas soulevé des questions clés de l'audit à communiquer dans notre rapport.

4. Observations

Nous attirons votre attention sur les éléments suivants :

- Nous attirons votre attention sur le point décrit au niveau du premier tiret de la section I des notes aux états financiers, Événements postérieurs à la date de clôture, se rapportant aux méthodes de valorisation des actifs et la présentation des états financiers futurs tenant compte de l'incertitude significative liée à la continuité d'exploitation.

- Des garanties échangées (accordées et reçues) entre les sociétés du groupe et des parties liées au profit des banques. Compte tenu de la situation financière des dites sociétés, ces garanties peuvent être mises en jeu.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

5. Rapport de gestion du groupe

La responsabilité du rapport de gestion du groupe incombe au Conseil d'Administration de la société mère.

Notre opinion sur les Etats Financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

6. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers consolidés

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

2. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266, alinéa 2, du code des sociétés commerciales et de l'article 3 nouveau de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents, nous avons procédé à l'appréciation de l'efficacité du système de contrôle interne en vigueur au sein des sociétés du groupe au titre de l'exercice 2021. Nous vous signalons que le licenciement d'un nombre important du personnel des sociétés du groupe et le départ de certains cadres clés peuvent altérer l'efficacité du système de contrôle interne dans les différentes sociétés.

3. Inventaire physique des immobilisations

Les sociétés du groupe Electrostar n'ont pas effectué un inventaire physique périodique de leurs immobilisations. Il s'agit d'une non-conformité aux dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 qui stipulent que les sociétés sont tenues d'établir une fois tous les douze mois un inventaire des éléments d'actifs.

4. Application des dispositions de l'article 142 et 388 du code des sociétés commerciales

Les capitaux propres des sociétés « ELECTROLAND » et « 3Stars » sont inférieurs à la moitié de leur capital social. Ainsi, ces sociétés sont appelées à convoquer leur Assemblée Générale Extraordinaire pour se conformer aux dispositions de l'article 142 du code des sociétés commerciales.

Les capitaux propres des sociétés « Electrostar SA » « SOGES » et « HHW SA » sont inférieurs à la moitié de leur capital social. Ainsi, le conseil d'administration de chacune de ces sociétés est appelé à convoquer son Assemblée Générale Extraordinaire pour se conformer aux dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 26 juillet 2023

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Bedoui Business & Consulting

Besma Bedoui

Cabinet Yousri Ben Hassine

Yousri Ben Hassine